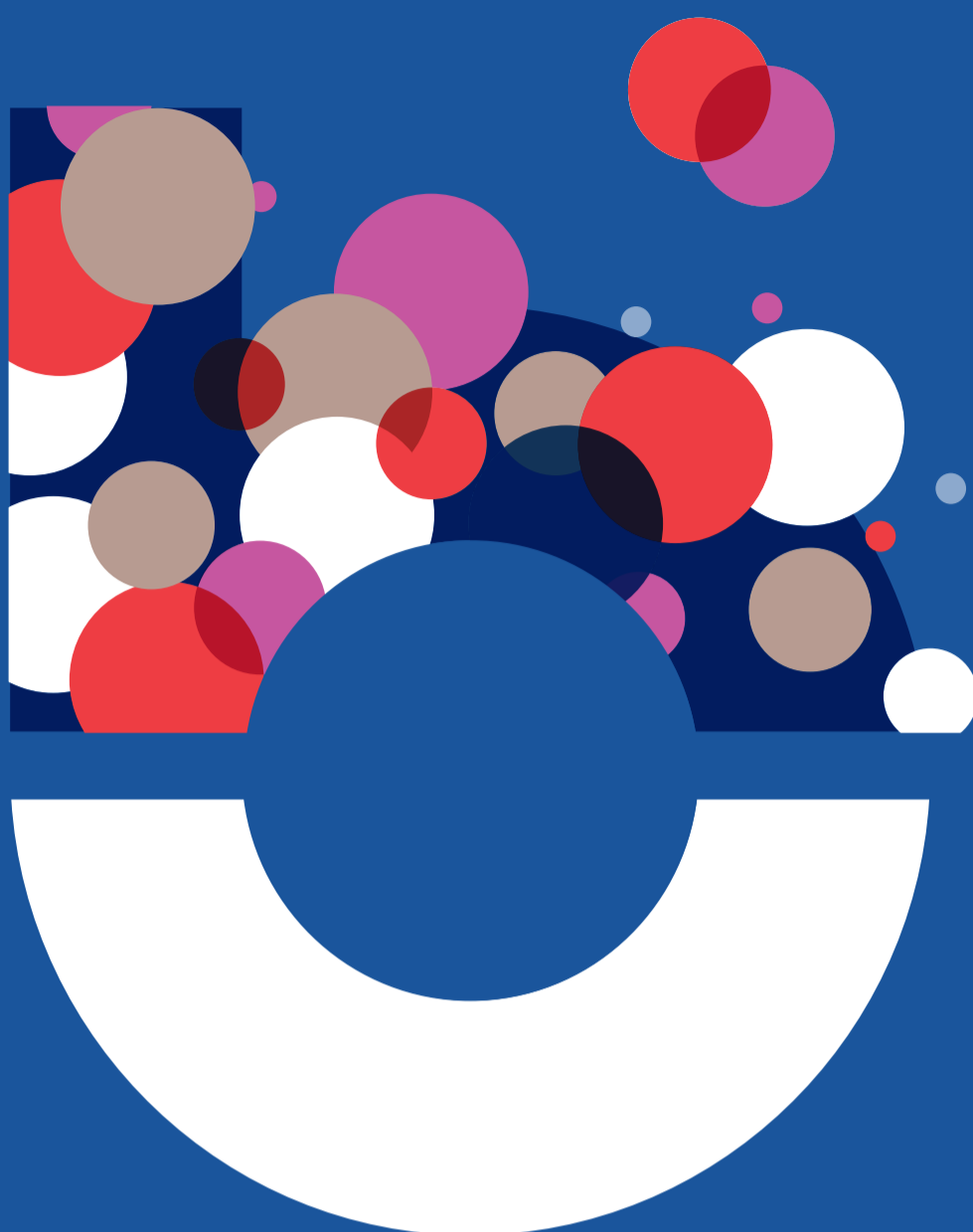


# Rapport d'activités 2019

## AN 1 de la Communauté Urbaine

- 2 CARTO 2019
- 4 TEMPS FORTS
- 8 ATTRACTIVITÉ & RAYONNEMENT
- 14 ÉCONOMIE & EMPLOI
- 18 AIDES AUX COMMUNES
- 20 DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 26 QUALITÉ DE VIE
- 30 EN COULISSES



### Grand Besançon Métropole : action !

*Ce rapport d'activités est l'occasion de rendre compte de la mise en œuvre du budget du Grand Besançon, dans sa traduction en actions. Car au-delà des chiffres et des projets, il met d'abord en lumière l'engagement au quotidien de ses agents et élus communautaires. Mais ouvrons ce rapport par des remerciements : merci à tous pour votre mobilisation ! La lecture de ce bilan annuel permet en effet de prendre la mesure du travail exceptionnel accompli au cours de cette singulière année 2019, dans les nombreux domaines de compétence de notre **Communauté urbaine**.*

*Car, c'est le 1<sup>er</sup> juillet 2019 que le Grand Besançon est devenu officiellement une Communauté urbaine et a pris le nom de **Grand Besançon Métropole**. Un changement de statut essentiel, qui lui permettra d'être plus visible et surtout plus audible dans le paysage territorial national.*

*2019 marque également la première année pleine de mise en œuvre de notre projet territorial Action Grand Besançon, pour un territoire à Haute Qualité de Vie.*

*Une qualité de vie reconnue qui fait notre singularité et que symbolise dorénavant la nouvelle marque d'attractivité choisie unanimement pour accompagner ce changement d'identité : Besançon Boosteur de Bonheur.*

*Tous les projets portés s'inscrivent dans cet objectif partagé d'attractivité et de qualité de vie, à travers notre soutien à l'économie (aides au commerce), l'enseignement supérieur (rénovation du campus de la Bouloie), l'habitat (NPRU de Planoise), aux transports (nouvelles voies mode doux, service de VAE, mise en accessibilité du réseau), à la culture (future Grande Bibliothèque), au tourisme (modernisation de la base nautique d'Osselle, rénovation du port fluvial de Deluz), au sport (1<sup>ère</sup> édition du festival outdoor Grandes Heures Nature, construction de la salle d'escalade Marie Paradis), à l'environnement (validation du 3<sup>e</sup> PCAET, signature de la charte du PAT, gestion écoresponsable des déchets, grands chantiers des STEP, la tarification durable s'étend à tous les usagers du service d'eau potable)...*

*Ces exemples démontrent une fois de plus le dynamisme du Grand Besançon. Avec une équipe aujourd'hui renouvelée, nous restons pleinement investis pour répondre - avec les Grand Bisontin(e)s - aux enjeux économiques, sociaux et climatiques. C'est cet engagement collectif qui fait sens et qui nous permettra de construire un territoire encore plus dynamique et attractif, tout en étant plus résilient et plus solidaire. C'est là notre responsabilité.*

**Anne Vignot,**  
Présidente de Grand Besançon Métropole,  
Maire de Besançon

**Gabriel Baulieu,**  
1<sup>er</sup> Vice-président de Grand Besançon  
Métropole, Maire de Serre-les-Sapins





### Activités économiques

Entreprises ayant reçu une aide au titre du « Fonds Régional Innovation »

### Mobilité

Tramway  
TCSP - Ligne 3+

### Habitat, gens du voyage

Aires d'accueil des gens du voyages

Logements communaux

Champagney (2)

Réhabilitation de logements privés

Propriétaires occupants (fonds propres CAGB)

133 logements dont : Amagney (3), Arguel (1), Avanne-Aveney (1), Besançon (38), Beure (1), Bonnay (1), Boussières (3), Busy (1), Byans-sur-Doubs (1), Chalèze (1), Chalezeule (2), Chatillon-le-Duc (4), Chaudfontaine (2), Chemaudin et Vaux (3), Cussey-sur-l'Ognon (1), Deluz (2), Devecey (1), École-Valentin (1), Fontain (1), François (3), Geneuille (1), Grandfontaine (1), Les Auxons (1), Mamirolle (1), Marchaux (1), Mazerolles-le-Salin (1), Montfaucon (1), Montferrand-le-Château (5), Morre (2), Nancray (1), Novillars (1), Pelousey (2), Pirey (3), Pouilley-les-Vignes (1), Pugey (3), Rochez-lez-Beaupré (1), Saint-Vit (6), Saône (1), Serre-les-Sapins (2), Thise (10), Torpes (2), Vaire (2), Villars-Saint-Georges (1), Vorges-les-Pins (1)

Réhabilitation de logements privés

Propriétaires bailleurs (fonds propres CAGB)

4 logements : Devecey (2), Besançon (2)

### Environnement, agriculture péri-urbaine, déchets

Marchés de producteurs

Morre, Gennes, Pugey, Les Auxons, Thise, Roche-lez-Beaupré, Vaire, Cussey-sur-l'Ognon

Déchetteries

Besançon Les Andiers, Les Tilleroies, Saône, Marchaux, Pirey, Thoraise

Communes CEP (Conseil en Énergie Partagée)

Byans-sur-Doubs, Devecey, Marchaux-Chaudfontaine, Merey-Vieilley, Nancray, Palise, Pouilley-Français, Rosey-Fluans, Saint-Vit, Velesmes-Essarts, Villars-Saint-Georges, Vieilley.

Communes ayant sollicité le Fonds Isolation

Extinction de l'éclairage public : Audeux, Grandfontaine, Le Gratteris, Nancray, Osselle-Routelle, Pugey

Travaux d'isolation : Byans-sur-Doubs, Deluz, Grandfontaine, Montferrand-le-Château, Serre-les-Sapins, Vieilley

### Culture, Tourisme et Sports

Cité des Arts (Besançon)

Écoles de musiques structurantes

Temps forts du réseau des écoles de musique

Pouilley-les-Vignes, Besançon, Byans-sur-Doubs, Saône

Mardis des Rives

Avanne-Aveney, Besançon, Byans-sur-Doubs, Deluz, Montferrand-le-Château, Osselle-Routelle, Roche-lez-Beaupré, Saint-Vit, Thise

Le Grand 8

Lancement à Geneuille, Nancray

Musée des Maisons Comtoises

Citadelle

Office du tourisme de Besançon

Haltes fluviales (Moulin Saint-Paul, Cité des Arts, Deluz)

### Soutien financier aux manifestations sportives

Championnats de France Cyclo-Cross 2019 (Besançon)

Bike and Run (Larnod)

Rives du Doubs (Besançon)

VTT de la Dame Blanche (Châtillon-le-Duc, Besançon, Devecey, Braillans, Tallenay, Vieilley, Venise, Marchaux, Merey-Vieilley, Champoux)

Prix Cycliste Pelousey CIC Classic (Pelousey et communes du Grand Besançon)

Diagonale du Doubs (Saône et communes du Plateau)

Traîl de Montfaucon (Montfaucon et ses alentours)

Traîl des Forts (Grand Besançon)

Les Grands Raids (Grand Besançon)

Triathlon Vauban (Osselle et environs)

Courses d'orientation pédestre Nationale Nord Est (Trépot et territoire du Grand Besançon)

Manche Coupe de France (Besançon)

Championnats de France VTT Sport Adapté (Besançon)

Vital Été (Besançon)

Ins'pirey (Pirey)

la Randonnée VTT La Sapinette (Nancray et ses alentours)

Journées nationales de la spéléologie (Saint-Vit)

La Thormontbou (Thoraise)

Traîl Urbain Nocturne (Besançon)



### Soutien financier aux manifestations culturelles

Flamenco et Victor Hugo sur le plateau (Mamirolle, Saône)  
Festival de Caves (Besançon, Montfaucon, Saône, Gennes, Nancray, Fontain, Saint-Vit, Devecey, Serre-les-Sapins, Châtillon le Duc)

Montf rock (Montferrand-le-Château)

Festival Ebullison (Montfaucon)

La Superjournée (Novillars)

Festival de Besançon Montfaucon (Besançon, Montfaucon)

Festival Saônorités (Saône)

Back To The Trees (Saint-Vit)

Festival Bien Urbain (Besançon, Saint-Vit)

Festival Orgue en Ville (Besançon, Saint-Vit, François, Vaire-Arcier)

Cabarets Pagnozoo au Haras (Besançon)

Programmation cinéma (Byans-sur-Doubs)

Festival des Pampilles (Chaucenne)

Festival Swamp Fest (Thise)

Festival Serious (Avanne)

Festival Les Jeux du Baroque (Besançon, Nancray)

Festival Détonation (Besançon)

Festival Montferrand Scènes (Montferrand-le-Château)

La Biennale des Arts Plastiques (Besançon)

Salon des éditions d'Art au FRAC (Besançon)

Anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie de Pouilley-les-Vignes (Pouilley-les-Vignes)



### Équipements communaux

Construction et rénovation (accompagnement technique et/ou financier)

#### SECTEUR EST

Novillars : déconstruction d'un bâtiment HLM et aménagement de l'espace public

Novillars : rénovation de la salle socioculturelle et sportive

Roche-lez-Beaupré : aménagement de la place de la mairie

SIVU Roche-lez-Beaupré Novillars : réhabilitation du terrain de football

#### SECTEUR OUEST

François : réhabilitation terrain et vestiaires de football

Serre-les-Sapins : implantation de caveaux

Serre-les-Sapins : réfection du chemin rural de Champvans

#### SECTEUR SUD-OUEST

Torpes : rénovation de la salle polyvalente

#### SECTEUR PLATEAU

Montfaucon : rénovation et évolution de la salle d'accueil

Pugey : accessibilité de l'église

Pugey : mur du fort

Saône : création d'une épicerie solidaire dans l'ancien presbytère

#### SECTEUR DAME BLANCHE

Devecey : études pour la réhabilitation du complexe de football

#### SECTEUR SAINT-VITOIS :

Villars-Saint-Georges : rénovation de la toiture de l'église



### Infrastructures, Aménagement centres de villages

(accompagnement financier) :

Infrastructures, Aménagement centres de villages

Chalèze, Deluz, Fontain, Gennes, Mamirolle, Montfaucon, Pelousey, Pouilley-Français, Serre-les-Sapins

# DEUX MILLE DIX- NEUF

AN 1 de la  
Communauté  
Urbaine

## JANVIER

01/01



Depuis le premier janvier, la compétence Voirie, parcs et aires de stationnement relève officiellement des compétences du Grand Besançon.



Les communes d'Arguel et de Fontain fusionnent. La nouvelle commune prend le nom de Fontain et compte désormais 1307 habitants.

Changement de rythme dans la collecte des déchets.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la tarification durable s'étend à tous les usagers du service de l'eau potable. Les 3 premiers mètres cubes d'eau annuels par logement sont désormais gratuits.



Lancement de l'application Ginko Voit' pour favoriser le covoiturage dans le Grand Besançon.

Organisation des championnats de France de cyclo-cross à la Malcombe à Besançon.



Entre 2019 et 2029, Planoise va bénéficier du Nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU) de 175 M€ lancé avec l'État. Objectifs : modernisation, diversification, amélioration de la qualité et du cadre de vie du quartier.



12 et 13/01

12 janvier

L'orchestre Victor Hugo Franche-Comté donne son traditionnel concert de Nouvel an sur le thème des 1001 nuits à Micropolis Besançon.

12 et 13/01



25 janvier

Le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Besançon est publié au Géoportail de l'Urbanisme. Il est librement accessible sur [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr), tout comme les PLU de 17 autres communes du Grand Besançon.

## FÉVRIER



du 7 au 10/02

Le Festival Génériq, soutenu par le Grand Besançon, rayonne sur le territoire.



8 février

Besançon décroche le label Ville active et sportive grâce aux sentiers trails et VTT tracés par le Grand Besançon.

09/02

Portes ouvertes du Conservatoire pour les grands étudiants.

15/02

Inauguration de la Papeterie GEMDOUBS à Novillars.



du 20 au 25/02

Le cheval tient salon à Micropolis.

28/02

Les élus du Grand Besançon se prononcent pour le passage en Communauté Urbaine.

# MARS



50 000 logements du Grand Besançon sont raccordables à la fibre optique



## « 12/03

88 % des Grand Bisontins sondés (près de 2 000 personnes) ont confiance dans la qualité de l'eau du robinet.



## 19 et 20/03

3<sup>e</sup> édition des Journées économiques Granvelle avec la conférence de clôture d'Emmanuelle Duez.



## 25 mars



Suisses et Français de l'Arc jurassien s'unissent pour défendre les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art. Ainsi ont-ils ensemble déposé le 25 mars leur candidature à l'inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.



Fin du chantier de rénovation du Port d'agglomération à Deluz.



## 15 avril

Un accès élargi pour Chateaufarine, les Hauts du Chazal et Franois : afin d'améliorer la fluidité du trafic sur la rue de Dole la bretelle d'accès à la route de Franois est mise à deux voies.

# AVRIL



## 30/04

Pose de la première pierre de la future salle d'escalade Marie Paradis. Elle sera le premier équipement sportif communautaire.



Les travaux de modernisation de la station d'épuration de Port Douvot ont démarré. Un nouveau poste de pompage des eaux usées de La Vèze relié à Port Douvot est mis en service. Par ailleurs, 4 nouveaux sites bénéficient de l'installation de panneaux photovoltaïques, dont la station de Port Douvot.



Le Grand Besançon, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Université de Franche-Comté et le Crous BFC ont validé les grands axes de rénovation du campus de la Bouloie dont les premiers projets seront visibles dès 2021. 31 M€ seront investis.

# MAI



8 nouvelles stations de tri sont installées au centre ville de Besançon. 40 autres seront installées ensuite.



## 05/05



L'office de tourisme (OT) du Grand Besançon a retrouvé le coeur de la Boucle. De nouveau installé dans l'Hôtel de Ville restauré après l'incendie criminel de juin 2015, l'OT peut répondre plus facilement aux demandes des touristes.



## 28 mai

Inauguration des nouveaux locaux de l'horlogerie de luxe Audemars Piguet sur TEMIS Besançon.



# DEUX MILLE DIX- NEUF

## JUIN

07/06

Ouverture de la base nautique d'Osselle qui a bénéficié d'importants travaux de modernisation.

Inauguration d'une nouvelle piste cyclable de 2,4 km entre Pouilley-les-Vignes, Champvans-les-Moulins et Champagny et ouverture d'un nouveau kilomètre sur la voie de 5 km reliant les Prés-de-Vaux à Chalezeule



08/06

Le SYBERT fête ses 20 ans et ouvre les portes de ses sites de traitement des déchets.



AN 1 de la Communauté Urbaine

du 13 au 16 juin

Première édition du Festival outdoor Grandes Heures Nature avec près de 15 000 participants.



15 juin

Ginko lance son nouveau service de location de vélo électrique et c'est un succès !

30/06

Réouverture de la nouvelle piscine de Chalezeule après un an de travaux de modernisation.



## JUILLET

01/07

La CAGB devient officiellement une communauté urbaine. Elle prend le nom de Grand Besançon Métropole. L'événement est célébré par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, en présence des élus communautaires et du préfet du Doubs.



## AOÛT

<<

Le Festival des Mardis des rives bat son record de fréquentation avec plus de 18 000 personnes venues assister aux 8 concerts estivaux.



besançon  
boosteur de  
bonheur

Lancement du nouveau site internet de Grand Besançon Métropole après 18 mois de travaux.

En parallèle et en complément de la nouvelle identité, une marque de territoire « Besançon Boosteur de Bonheur » est lancée pour faire rayonner le territoire.



Fin des travaux de voirie avec la sécurisation des cheminements mode doux entre Chemaudin et Vaux-les-Près sur la D 216.

>>

30/08

Inauguration du siège du CROUS Bourgogne Franche-Comté à Besançon.

# SEPTEMBRE



« du 20 au 22 septembre

32 500 visiteurs lors de la 4<sup>e</sup> édition du festival littéraire Livres dans la Boucle.

» du 26 au 28/09

Le Festival Détonation fait vibrer la Rodia.



# OCTOBRE



Lancement d'une nouvelle manifestation culturelle d'agglomération : le Grand 8. Des pièces de théâtres et animations culturelles dans 8 communes du Grand Besançon durant 8 mois !



L'entreprise MCGP, spécialisée dans le luxe, s'implante dans un bâtiment flambant neuf de 7000 m<sup>2</sup> sur TEMIS.

« du 18 au 20/10

Deuxième édition du Hacking Health Besançon. 400 personnes ont répondu à 22 défis.

# NOVEMBRE



Inauguration de la nouvelle station d'épuration de Cussey-sur-l'Ognon.



La Grande bibliothèque du Grand Besançon qui réunira sous un seul toit une bibliothèque universitaire et une médiathèque, dévoile enfin son visage. Le concours international d'architecture lancé au début de l'année 2019 a été remporté par le cabinet parisien de Pascale Guédot, associé au cabinet bisontin Amiot et Lombard.



# DÉCEMBRE

du 13 au 17/11



Besançon accueille Vache de salon à Micropolis. Ce salon a notamment permis d'organiser le concours national de la vache de race Montbéliarde qui fêtait ses 130 ans à cette occasion.



42 personnes ont été récompensées lors du prix du fleurissement 2019.



L'accès à la zone des Marnières au niveau de Carrefour Chalezeule est simplifié avec l'ouverture d'une troisième entrée directe.

Grand Besançon Métropole obtient le label « Terre de jeux » en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024.



# Action Grand Besançon, des paroles aux actes

En juin 2018, le Conseil communautaire adoptait son projet de territoire Action Grand Besançon. Construit en concertation avec 800 personnes – élus, représentants des milieux économiques, éducatifs, sociaux, médicaux, culturels et associatifs –, ce projet se décline en 90 actions concrètes. 2019 marque sa première année complète de mise en œuvre. De son côté, le Schéma de Cohérence Territoriale poursuit sa mutation...

## Premier bilan pour Action Grand Besançon, projet pour un territoire à Haute Qualité de Vie

Un an après l'adoption du projet de territoire, le 29 juin 2018 en conseil communautaire, les élus du Grand Besançon ont réalisé un premier bilan de ses 4 orientations, 14 projets et 90 actions.

En effet, la mise en œuvre de ce projet est suivie régulièrement, tout au long de l'année.

Les 3<sup>e</sup> Assises territoriales de novembre 2019, temps fort des échanges avec les acteurs du territoire, étaient consacrées, cette année, au développement de notre attractivité.



## Schéma de Cohérence Territoriale : cap sur 2040 !

Engagée fin 2017, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération bisontine s'est poursuivie en 2019 avec l'élaboration des premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Les travaux se sont concentrés sur les projections démographiques à l'horizon 2040 et sur l'ambition du territoire. L'étude des différents scénarios et leur incidence sur l'organisation et la hiérarchisation du développement ont conduit le Syndicat mixte, pilotant le SCoT, à prioriser une organisation en bassins privilégiant les déplacements de proximité. Cette organisation doit permettre d'appréhender les différentes politiques publiques d'aménagement pour les 20 prochaines années. Six groupes de travail thématiques permettent de mobiliser l'expertise du territoire.

## Hacking Health : quand les microtechniques rencontrent l'innovation médicale

Marathon de réflexion visant à donner un coup d'accélérateur à des projets en matière de santé, le Hacking Health du Grand Besançon s'est tenu pour une 3<sup>e</sup> édition, du 18 au 20 octobre.

En accueillant plus de 400 participants, cette manifestation – initiée par Grand Besançon Métropole, en partenariat avec le CHU et le Pôle des Micro-techniques – s'affirme comme l'un des plus importants rendez-vous d'innovation ouverte en santé de France.

Parmi la cinquantaine de Hacking Health mondiaux, Besançon occupe une place à part, grâce à son excellence reconnue dans le domaine des micro-techniques. En 2019, 230 marathoniens réunis en équipes pluridisciplinaires ont fait émerger 20 solutions prometteuses face aux 24 problématiques de santé présentées.

Cet événement fait écho à la dynamique Santé et Innovation du projet Action Grand Besançon.



## Smart City, une ville intelligente au service de ses habitants

>> Grand Besançon Métropole développe une stratégie originale en matière de ville intelligente (smart city). Sans refuser la technologie, elle s'oppose à une "gadgétisation" de la ville et préfère développer l'intelligence collective plutôt que les capteurs de données numériques.

C'est le sens de projets comme le Hacking Health, autour de l'innovation ouverte en santé, mais aussi du travail partenarial autour de l'e-inclusion, développé avec le CCAS et la MSAP (Maison de services au public) de Planoise qui a reçu le Label or des Interconnectés 2019.



# Coopérations : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

En 2019, le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté a conforté sa position dans l'aménagement du territoire régional. Il a aussi approfondi sa logique de « projets en réseau ». Une dynamique interterritoriale qui se concrétise de plusieurs manières...

## Un partenariat renforcé avec la Région

Le Pôle métropolitain a conduit, en 2019, un cycle de rencontres avec les responsables régionaux pour affirmer sa prise de position, adoptée en février, et ainsi amender le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Le volet santé a été traité avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Au 2<sup>e</sup> semestre, le dialogue avec la Région s'est concentré sur les crédits européens alloués aux grands projets d'aménagement urbain.

## Les premières briques du réseau de « tiers-lieux »

2019 a vu un premier aboutissement des travaux menés pour développer un réseau de tiers-lieux dans le Centre Franche-Comté : trois des six territoires du Pôle métropolitain ont été lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national dédié aux Fabriques de territoire.

## Tourisme, itinérance et outdoor : un pilier des projets en réseau

Le réseau d'information touristique numérique s'est déployé en 2019, grâce notamment au dialogue organisé avec l'État et la Région pour obtenir leur soutien financier au Réseau d'écrans. Une mission spécifique du Pôle métropolitain a permis de tracer les contours d'un réseau d'information sur l'offre en sport de plein air.

## Coopération des villes, coopération des champs

En 2019, le dialogue s'est poursuivi avec le Nord Franche-Comté pour envisager des projets partagés avec les agglomérations de Belfort et de Montbéliard. Il s'agit aussi de peser auprès de la Région, en vue d'asseoir les moyens consacrés aux projets urbains.

Grand Besançon Métropole a également conduit des entretiens avec les intercommunalités limitrophes, plus rurales, afin d'étudier avec elles les projets possibles à terme.

## Alliances avec la Suisse

La coopération avec la Suisse étant une ambition partagée au sein du Pôle métropolitain, les relations transfrontalières s'intensifient. Les liens avec les autres institutions du territoire franco-suisse (Département, Région, Pays horloger...) se renforcent également.

- En mars 2019, la candidature franco-suisse des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art est déposée à l'Unesco (réponse attendue fin 2020).
- GBM dialogue avec les agglomérations de Belfort et de Montbéliard sur un soutien à la Communauté du savoir, consortium de sept établissements d'enseignement supérieur de l'Arc jurassien franco-suisse.
- Dans le cadre du partenariat avec la Ville de Lausanne, une délégation lausannoise est accueillie au festival Grandes Heures Nature.
- GBM et la Mission Opérationnelle Transfrontalière ont co-organisé, à Besançon, une journée technique consacrée aux enjeux métropolitains dans la coopération transfrontalière (plus de 80 participants).
- GBM continue de jouer un rôle actif dans la Conférence Trans-Jurassienne.
- Fin 2019, le Pôle métropolitain a posé les bases d'une mission externalisée de développement des coopérations avec la Suisse.

## Élaboration du PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui a vocation à traduire le projet de territoire en le spatialisant, a été engagé : en effet, par délibération du 28 février 2019, GBM a prescrit l'élaboration de ce document qui, à terme, en 2025 environ, sera "LE" document d'urbanisme pour les 68 communes du territoire. Elaboré en collaboration avec les élus communaux et en concertation avec la population, il permettra une mise en cohérence de la politique d'aménagement du territoire tout en respectant les identités locales.

2019 a par ailleurs vu les procédures communales se poursuivre (révision en cours, modifications et modifications simplifiées).

Le Pôle en chiffres

En 2019, le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté, c'est :

**6** intercommunalités

Besançon, Dole, Lons-le-Saunier, Vesoul, Pontarlier, Val de Morteau



**360 000** habitants



**170 000** emplois



## Évènements phares dans le territoire

### > LIVRES DANS LA BOUCLE

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, l'événement littéraire de la rentrée a connu un record d'affluence avec 32 500 amoureux du livre venus à la rencontre de 200 auteurs, pendant trois jours. Le Festival s'est, comme chaque année, déployé dans tout le Grand Besançon avec des interventions auprès d'une quinzaine de classes et de médiathèques. Un rendez-vous culturel orchestré de main de maître par nos services.

### > LES JOURNÉES GRANVELLE

La 3<sup>e</sup> édition des Journées économiques Granvelle ont, une nouvelle fois, été un succès, grâce notamment à la mobilisation des services Économie et Communication. Les 19 et 20 mars, la CCI du Doubs a accueilli plus de 1 200 participants. Au menu, rencontres et conférences sur le thème « Le travail du futur et le futur du travail ». Un supplément national, présentant le monde économique grand bisontin, a été distribué avec Les Échos (60 000 exemplaires).

# Des Campus en mouvement pour faire rayonner l'enseignement supérieur

Le 12 octobre 2018, le Grand Besançon et la Région signaient un contrat métropolitain. À la clé, plus de 30 millions d'euros destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Cette enveloppe a permis le lancement des premiers projets d'envergure en 2019.

## Investissements : du nouveau, d'ici 2023 !

Le Grand Besançon investit pour faire rayonner toujours plus le Pôle régional d'enseignement supérieur et de recherche.

En 2019, il a pris la maîtrise d'ouvrage de nombreuses opérations (sauf celle du Jardin des Sciences et du Lieu de vie étudiante). Livraison progressive d'ici 2023 :

- 1<sup>ère</sup> tranche du nouveau bâtiment de l'ISIFC, Institut supérieur formant des ingénieurs en génie biomédical (5,2 M€),
- un Learning center, avec jardin de lecture (3,6 M€),
- rénovation du campus sports (3 M€), avec l'implantation d'une Maison des Sports,
- le Jardin des Sciences (2,5 M€),
- lieu de vie étudiante avec épicerie sociale (1 M€),
- traitement du patrimoine non bâti et espaces extérieurs (5,7 M€) dont la création d'une place centrale en cœur de Campus de la Bouloie,
- rénovation, déconstruction et extension de bâtiments (total de 10,4 M€).



## Deux labels pour Grand Besançon Synergie Campus

>> Grand Besançon Synergie Campus est un partenariat liant de nombreux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2019, il s'est vu décerner deux labels.

- Le Label Tour de France Agir Ensemble. Son objectif : construire un campus durable au sein d'une ville durable, en mobilisant 4 thématiques : Mobilités, Alimentation, Biodiversité, Éducation et Sensibilisation.
- Le Label Bienvenue en France. Son objectif : garantir la qualité des dispositifs d'accueil offerts aux étudiants internationaux, grâce à un standard national reconnu et certifié par l'État. De quoi apporter un gage de confiance aux plus de 6 000 étudiants internationaux accueillis chaque année par l'UFC.

## Promotion du parcours étudiant

En 2019, le Grand Besançon a manifesté son soutien en faveur de la vie étudiante, notamment grâce à :

- des aides aux étudiants *via* des subventions aux établissements (contrats doctoraux et Bourses mobilité internationale entrante),
- une diffusion de la culture scientifique et technique avec l'UFC (Université Ouverte, Nuit européenne des chercheurs, Fête de la science, Ouvertures de l'Observatoire des Sciences de l'Univers avec des visites guidées par des étudiants formés à la médiation scientifique),
- des appuis aux établissements (développement de l'ISBA, guides étudiants de l'UFC),
- de nombreuses participations à des événements, comme la journée Portes Ouvertes à l'UFC, l'Observatoire territorial du logement des étudiants dans le secteur de Besançon.



L'UFC en chiffres

**24 670 étudiants**  
dont 19 880 à Besançon

**2 500 emplois directs**

## Un soutien aux associations estudiantines

En lien avec la Ville de Besançon, qui a conservé la compétence Vie étudiante, Grand Besançon Métropole apporte un soutien financier et/ou logistique aux associations étudiantes :

- ESN Besançon (Erasmus Student Network, l'association des étudiants internationaux) : Forum « Ça me dit l'International » (17 janvier), La Nuit des Etudiants du Monde (13 septembre),
- la BAF : soirée Bienvenue aux étudiants avec concerts à la Gare d'Eau (19 septembre),
- UFC : Bienvenue aux étudiants pour les animations sur le Campus de la Bouloie (19 septembre),
- CROUS : « Invitez le monde à votre table », le 24 novembre,
- ADDSEA : formation et sensibilisation des étudiants organisateurs aux risques en milieu festif.

## La Bibliothèque Universitaire sur les rails

>> En 2019, le Grand Besançon et la Région se sont engagés dans le financement des études préalables à la construction de la Bibliothèque Universitaire (tranche 1). Un concours de maîtrise d'œuvre a été organisé, 5 projets ont été réceptionnés et un lauréat a été proposé.



# Culture pour tous !

En matière d'art, le Grand Besançon soutient l'enseignement musical et l'organisation de spectacles. À l'affiche de cette double politique : musique, théâtre, danse, littérature, art contemporain, festivals...

## Les écoles de musique : un soutien qui va crescendo

Le Grand Besançon a soutenu 7 écoles de musique structurantes et 6 écoles de musique locales pour un montant de 344 610 € (contre 311 070 € en 2018). GBM a également contribué à hauteur de 50 000 € à l'acquisition de matériel musical et pédagogique pour les écoles de musique et associations d'accompagnement dans les musiques actuelles.

À la suite de la réflexion menée par la commission culture, les élus volontaires et les associations soutenues, avec l'appui du consultant *Two on a bench*, le nouveau schéma d'enseignement musical de GBM pour 2020-2022 est adopté le 27 juin, modifiant le fonds d'aide aux écoles de musique et définissant notamment un nouveau niveau de développement des écoles de musique appelé « pôle d'enseignement musical ».

## Musiques en herbe, un calendrier harmonieux

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, Musiques en herbe – le temps fort du réseau des écoles de musique du Grand Besançon – a été marqué par l'exceptionnelle concordance des calendriers :

- Le projet porté par la MJC Palente, en partenariat avec le CRR et la Rodia, a été présenté au public, lors de la réouverture de la grande salle de la Rodia, le 8 mai. Basée sur le répertoire du groupe Electro Deluxe, l'action a consisté à former un grand ensemble « vents et section rythmique », composé principalement des élèves de l'OJNI de la MJC Palente et du département musiques actuelles du Conservatoire. Les musiciens d'Electro Deluxe sont venus en amont répéter avec l'ensemble et ont souligné la qualité d'écoute, de justesse et de musicalité des musiciens,
- En mars, l'EMICA, le Conservatoire et l'association Ze Gaf ont présenté Saxosaurus, un ensemble de saxophonistes, issus de l'ensemble des écoles de musique, du Conservatoire et des orchestres d'harmonie. A partir d'une commande d'une pièce pour quatuor de saxophones et orchestre d'harmonie à Sofiane Messabih, Saxosaurus a assuré la première partie du concert et se sont produits à Pouilley-les-Vignes et à l'auditorium du Conservatoire,
- Ce même mois, l'école de musique du Plateau a proposé une présentation du projet « sound-painting » à Besançon, consacré à Gustave Courbet.

## Musiques actuelles : deux équipements musicaux *largo*

Deux aménagements majeurs dans le domaine des musiques actuelles, réalisés par la Ville de Besançon et financés par GBM, sont inaugurés en 2019 :

- le rez-de-chaussée du Bastion (régie d'enregistrement, deux studios de répétition et une salle de restitution en condition scénique),
- l'extension de la jauge de la grande salle de la Rodia (portée à 1100 places).

GBM accentue son soutien à ces structures, en accompagnant financièrement le dispositif global en faveur de l'enseignement des musiques actuelles, grâce à une subvention de 22 000 € à l'association Le Bastion (contre 12 000 € en 2018) et 23 000 € à la Rodia (montant stable).



## Aide Culturelle : une présence à travers le territoire

Dans le cadre de son fonds d'aide aux manifestations culturelles, le Grand Besançon a apporté son soutien aux événements suivants : Flamenco et Victor Hugo sur le plateau (1 000 €) ; Festival de Caves (9 000 €) ; Montf'rock (1 000 €) ; Festival Ebullison (1 000 €) ; La Superjournée (1 500 €) ; Inauguration des nouveaux locaux du Bastion (4 000 €) ; Festival de Besançon Montfaucon (10 000 €) ; Festival Saônorités (5 000 €) ; Back To The Trees (4 000 €) ; Festival Bien Urbain (6 000 €) ; Festival Orgue en Ville (7 000 €) ; Cabaret Pagnozoo au Haras (3 000 €) ; Programmation cinéma de Byans-sur-Doubs (2 000 €) ; Festival des Pampilles (1 000 €) ; Festival Swamp Fest (5 000 €) ; Festival Serious (2 000 €) ; Festival Les Jeux du Baroque (1 800 €) ; Festival Détonation (30 000 €) ; Festival Montferrand Scènes (3 000 €) ; La Biennale des Arts Plastiques (500 €) ; Salon des éditions d'Art au FRAC (1 000 €) ; Anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie de Pouilley-les-Vignes (1 200 €).



## > LE GRAND 8, NOUVELLE OFFRE « JEUNE PUBLIC »

Le Grand 8 est la nouvelle saison nomade de spectacles jeune public et familiaux, organisée par l'association bisontine Côté Cour – scène conventionnée Art, Enfance, Jeunesse, avec le soutien de Grand Besançon Métropole. Les spectacles professionnels (théâtre, danse, cirque, conte, marionnettes...) d'artistes locaux, nationaux et internationaux, à tarifs accessibles, se déroulent hors temps scolaire, dans 8 communes différentes, d'octobre à juin. Cette première saison a été inaugurée le 30 octobre, à Nancray. 150 personnes ont participé à ce premier tour de Grand 8.

## > LES MARDIS DES RIVES, C'EST TOUJOURS UN SUCCÈS

Les 9 concerts des Mardis des Rives, organisés en juillet/août dans les communes du Grand Besançon, ont à nouveau connu une belle affluence avec 18 300 spectateurs au total. En 2019, deux nouveautés : la mise en place de navettes gratuites au départ de Besançon et la présence du bibliobus avec un espace lecture.

## Le Grand Besançon, un grand terrain de sport

- En 2019, GBM a versé 50 000 € de subventions à 19 manifestations de sports de nature, dont le Trail des Forts (5 500 concurrents), les Championnats de France de Cyclo-Cross, la Diagonale du Doubs, la Coupe du Monde de Para-triathlon...
- En juin, s'est tenue la 1<sup>re</sup> édition du Festival Grandes Heures Nature, temps fort du Projet outdoor, premier axe du projet de territoire. Sur 4 jours, le festival a accueilli 2 000 sportifs et 14 000 visiteurs.
- Le sport est également un outil de rayonnement pour lequel GBM s'engage en soutenant les clubs de haut niveau, en handball : l'ESBF (1<sup>re</sup> division nationale) et le GBDH (2<sup>e</sup> division). L'enveloppe globale est de 190 000 €, complétée par une part variable, selon le parcours de l'ESBF en Coupe d'Europe. GBM soutient aussi 8 athlètes potentiellement sélectionnables pour les JO de Tokyo (15 000 € au total).
- Fin 2019, GBM devient un EPCI gestionnaire de la nouvelle Salle d'escalade Marie Paradis. Premier équipement sportif communautaire, celle-ci peut accueillir des événements d'envergure nationale, voire internationale (chez les jeunes).



# Pas de vacances pour la promotion touristique !

Deuxième année de mise en œuvre du Schéma de développement touristique 2017-2023, 2019 a été marquée par une forte montée en puissance de l'action du Grand Besançon dans ce domaine. Cette action se décline en 4 axes...

1

## Réserver toujours le meilleur accueil aux touristes

### Signalisation piétonne en cœur de Ville

GBM a financé l'étude de définition, concourant à la mise en place d'une nouvelle signalétique piétonne par la Ville de Besançon. Cette dernière a financé et implanté, en juillet :

- environ 130 mâts directionnels supportant environ 500 panneaux de signalisation,
- une vingtaine de Relais d'Information Service (RIS), permettant d'accéder, via un QR code, à la plateforme numérique de contenus Visiter Besançon.

### Nouvel espace d'accueil touristique à l'Hôtel de Ville

Les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme du Grand Besançon et de l'Office du commerce de la Ville ont ouvert au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, le 4 mai. Pour y offrir un accueil modernisé, GBM a financé le nouveau mobilier, les écrans et les outils numériques mis à disposition des visiteurs (50 000 €).



2

## Élargir la promotion touristique

GBM a multiplié les synergies avec ses partenaires pour développer la notoriété de sa destination.

### Panneaux autoroutiers A36

GBM a contribué, en 2019, au financement, aux côtés du Département, de 3 panneaux touristiques sur l'A36, représentant la Citadelle, le thème du temps et le musée de Nancray, à hauteur de 39 000 €. Un 4<sup>e</sup> panneau sur le thème des microtechniques est financé à 100 % par GBM.

### Financement de l'Office de tourisme

L'Office de tourisme communautaire a bénéficié d'une subvention de 557 900 € de Grand Besançon Métropole pour ses missions d'accueil, d'information et de promotion, de visites guidées...

### Partenariat avec le CRT

Via une contribution au collectif patrimoine de 15 000 €, le partenariat avec le Comité Régional du Tourisme a été poursuivi autour de la promotion de notre destination. De nombreuses actions ont été menées, dans le cadre de l'adhésion de GBM aux collectifs « Patrimoine », « Unesco », « Itinérance » et « Tourisme d'affaires » :

- Campagnes de communication des 8 sites Unesco.
- Opérations et voyages de presse Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Festival outdoor, Unesco, workshop presse Paris...
- Brochures « Patrimoine », « Itinérance » et « Tourisme fluvial » + Newsletters.
- Présence sur différents salons.

### Partenariat avec Montagnes du Jura

GBM a signé une convention de partenariat avec la marque Montagne du Jura, dont la promotion est effectuée à l'échelle internationale. Montagnes du Jura a relayé l'offre trail du Grand Besançon et pris en charge une campagne photo, dans le cadre de cette première année de partenariat.

### Partenariat avec Atout France – Site & Cités remarquables

GBM a participé, à hauteur de 10 000 € à une action de promotion conduite par Atout France et le réseau Site & Cités remarquables (villes d'art et d'histoire), en France et à l'étranger (Angleterre, Belgique).

### Partenariat Vallée de l'Ognon

GBM a participé à la conception d'une carte touristique valorisant la Vallée de l'Ognon, dans le cadre du partenariat Vallée de l'Ognon, auquel notre collectivité adhère.

### Accueil de l'Assemblée Générale de l'AEVF

GBM a accueilli, le 14 juin, l'Assemblée Générale de l'association européenne de la Via Francigena (AEVF), à laquelle la collectivité adhère depuis 2018. L'AEVF promeut cet itinéraire culturel européen ralliant Canterbury à Rome via Besançon. Une centaine de personnes de 4 nationalités ont été accueillies.

### Besançon Pass Tourisme

Le Besançon Pass Tourisme a été mis en place en juillet dans le cadre d'un partenariat entre GBM, la Ville de Besançon et Kéolis, exploitant du réseau Ginko. Pour un tarif avantageux, il offre accès, le temps de sa durée, au réseau bus & tram et aux sites suivants : Citadelle, Maison Victor Hugo, Musée du Temps, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.



#### Chiffres-clés



LINKEDIN  
L'information économique  
du territoire

**4 200 fans**



INSTAGRAM  
Promotion du territoire

**2 200 fans**



FACEBOOK  
**10 790 fans**





3

## Développer et valoriser l'offre

### Valorisation de l'offre touristique en centre-ville

Les trois circuits fléchés au sol – Au cœur de la boucle, Quartier Battant, Rives & remparts du Doubs – ont été revus et ont fait l'objet de nouveaux supports papier.

### Développement et diversification de l'offre d'hébergement touristique

En vue de renforcer et de qualifier l'offre sur son territoire, le Grand Besançon a mis en place le dispositif d'aide Fonds d'intervention pour l'hébergement touristique. Ce fonds a été doté d'une enveloppe de 50 000 € en 2019.

### Les lacs d'Osselle, base nature du Grand Besançon

GBM a repris la gestion de la base d'Osselle fin 2018. Une vague de travaux s'en est suivie permettant une mise à niveau, des améliorations et une optimisation du site. Montant des travaux : plus de 700 K€ (avec l'aide de la Région et du Département).

Les conditions de gestion de la base et du camping ont été mises en place par GBM, via la passation d'un marché public de 132 K€ avec Woka Loisirs.

GBM a contracté avec le club de Besançon Triathlon pour lui permettre de s'entraîner sur le site et d'y organiser, mi-juin, une épreuve de Coupe du monde de para-triathlon.

En 2019, GBM a finalisé l'étude de programmation du projet de base nature d'Osselle à l'horizon 2022-2023.

### Camping de Besançon-Chalezeule

GBM a réalisé les travaux de réhabilitation du snack du camping (réhabilitation de la cuisine et de locaux techniques, aménagement des sanitaires PMR). Montant de travaux : 270 000 € (avec le soutien de la Région et du Département).

Depuis 2019, le camping est relié à l'EuroVelo 6 via une piste cyclable aménagée par GBM, jusqu'au pont de Chalèze.

### Haltes fluviales

GBM a conduit, pour près de 300 000 € de travaux sur la halte fluviale de Deluz : réhabilitation des quais, installation de barrières en bois pour délimiter les espaces, réparation de la pompe à eaux usées.

GBM a obtenu pour la deuxième année le label Pavillon Bleu pour les haltes du Moulin Saint-Paul et de Deluz. Ces haltes se sont vu renouveler leur label Accueil Vélo, valable 3 ans.

### Étude transport et tourisme

En partenariat entre services Transport et Tourisme, une étude a été lancée, fin 2019, sur la contribution du réseau Ginko au développement touristique.

4

## Renforcer les liens avec les acteurs du tourisme

### Rencontres annuelles du tourisme

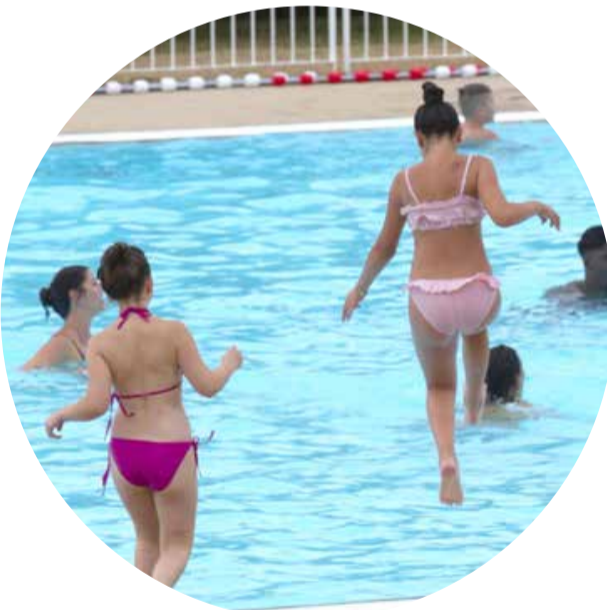
Les rencontres annuelles du Tourisme du Grand Besançon se sont tenues en juin, au Kursaal. Près de 80 acteurs du tourisme y ont participé. Elles ont permis de faire le point sur les actions mises en place, dans le cadre du Schéma de développement touristique.

### Rencontre des hébergeurs collectant la taxe de séjour

Chaque année depuis l'instauration de la taxe communautaire, le Grand Besançon propose aux hébergeurs une réunion d'information et d'échange sur la taxe de séjour et sur les projets conduits par la collectivité.

### Qualité Tourisme

Le Grand Besançon a poursuivi en 2019, avec ses partenaires (CDT, CRT, CCI), ses actions de sensibilisation à la marque d'État Qualité Tourisme, auprès des acteurs locaux : réunion à l'attention des restaurateurs, sensibilisation des hébergeurs et sites de visite.



## Une année très dense pour la Com'

### > UNE NOUVELLE IDENTITÉ ET UNE NOUVELLE MARQUE DE TERRITOIRE !

Le passage en Communauté urbaine s'est traduit par un changement d'identité avec un nouveau logo qui accompagnera dorénavant la communication de notre institution. Dans le même temps, une marque d'attractivité pour le territoire a été définie : **Besançon Boosteur de Bonheur**.

Au total, 8 ateliers ont réuni plus de 110 personnes et 35 entités pour identifier une marque symbolisant la singularité de notre territoire. Cette marque a ensuite été proposée et validée par les participants et les élus.

### > AU SERVICE DES SERVICES !

Culture, habitat, environnement, tourisme, sport, transports, CDP, Conservatoire, développement économique... le service Communication a accompagné une centaine de projets en 2019. Le service a également été fortement mobilisé sur deux événementiels majeurs : Livres dans la Boucle et la première édition du Festival outdoor Grandes Heures Nature. Deux autres sujets majeurs ont occupé le service : la refonte du site internet et la création de la photothèque.

### Les chiffres de la Com'

- 7 numéros de Grand Besançon Magazine distribués à 104 000 exemplaires (1 numéro spécial 30 ans de l'intercommunalité)
- 800 articles rédigés entre webzine et sites internet
- 135 informations presse avec près de 700 retombées dont 60 pour Livres dans la Boucle



# Emploi pour tous

Parce qu'il est à la fois un vecteur de développement économique et un lien social, l'emploi est une priorité absolue du Grand Besançon. Cette politique se traduit notamment par l'accompagnement des habitants vers l'emploi et par le soutien à la création d'entreprise.

## Clauses d'insertion : 813 personnes accompagnées vers l'emploi

En 2019, les clauses sociales insérées dans les marchés publics sur le territoire du Grand Besançon ont permis de générer 212 844 heures de travail en faveur de 813 demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion professionnelle.

Sur l'ensemble de ces personnes, 312 sont sorties du dispositif dont 131 en ayant retrouvé un emploi ou une formation :

- 31 personnes ont signé un CDI,
- 43 personnes ont signé un CDD,
- 12 personnes ont signé un contrat aidé,
- 27 personnes ont trouvé une formation qualifiante,
- 16 personnes ont trouvé rapidement des missions d'intérim,
- 2 personnes ont créé leur entreprise.



## GBM s'engage en faveur de l'écologie industrielle

>> Mobiliser les entreprises en faveur de la transition verte, c'est tout l'objectif de l'écologie industrielle et territoriale (EIT), une démarche mise en place par le Grand Besançon depuis 2018. Désormais, 3 secteurs du territoire et 40 entreprises s'impliquent autour d'un travail sur des thématiques telles que la mobilité, la gestion des déchets, les achats groupés, etc. L'initiative se poursuit avec pour objectif d'impliquer toujours plus d'entreprises dans ces groupes de travail.

## GPEC : adapter les ressources humaines aux besoins du territoire

On le sait, gouverner, c'est prévoir. Il en va de même avec les ressources humaines, à travers l'adaptation des compétences du territoire aux besoins des entreprises.

C'est l'esprit de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriales (GPEC), un outil de prise en compte des mutations économiques, en vue d'anticiper les besoins en ressources humaines sur un territoire.

En partenariat avec la DIRECCTE du Doubs, Grand Besançon Métropole a engagé une démarche de GPEC, portée et conduite par l'Association Réussite Emploi Franche-Comté. Lancée dans l'Est bisontin en 2017, la démarche a été étendue aux communes du secteur de Saint-Vit en 2018 et sur le Plateau en 2019.

Un état des lieux des besoins a été effectué sur ces territoires. La plupart des problématiques évoquées par les entreprises relèvent de besoins en recrutement et en formation.

En 2019, deux manifestations en direction des demandeurs d'emploi ont été menées, avec une attention particulière pour ceux qui résident à l'Est du Grand Besançon. Ces manifestations se sont déroulées les 28 et 29 octobre, à Chalezeule et à Roche-lez-Beaupré. Elles ont été conduites en partenariat avec les maires de l'Est bisontin et le Service Public de l'Emploi Local. Plus de 150 demandeurs d'emploi sont venus échanger avec des professionnels de l'emploi et des recruteurs.

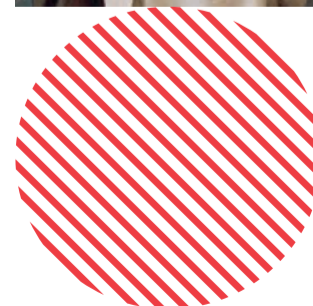
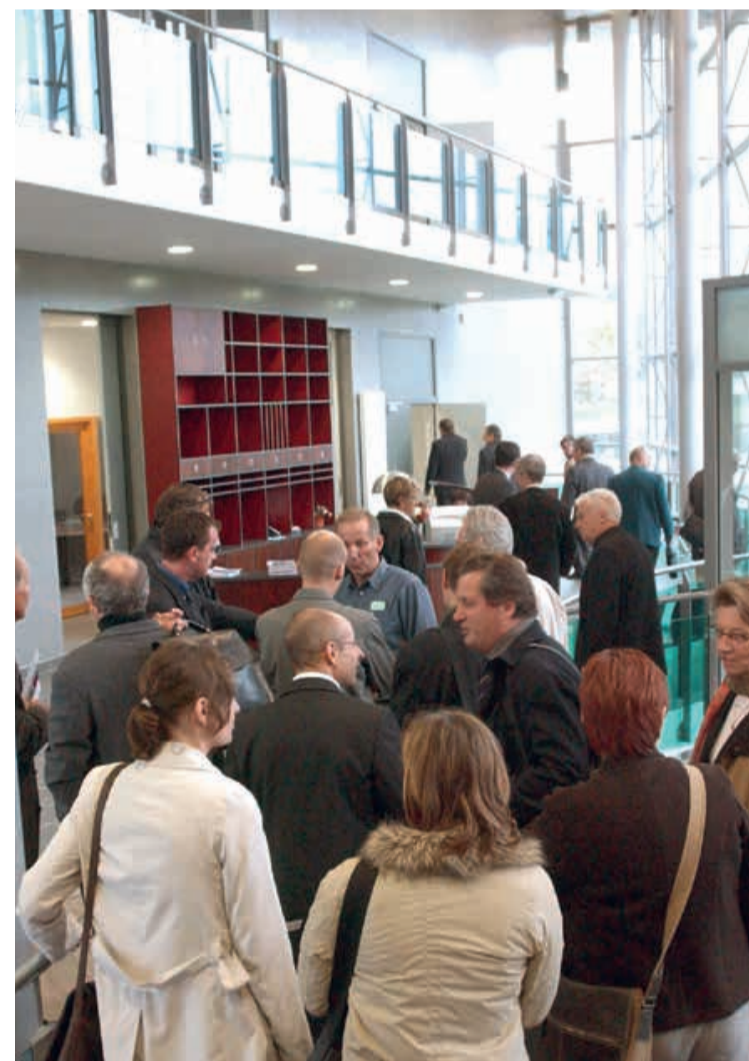


Repères

**19 entreprises**  
hébergées à la pépinière de TEMIS  
pour 170 salariés

**30 entreprises**  
hébergées à la pépinière de Palente

**545 000 €**  
de subventions  
versées à 12 projets  
pour des aides aux loyers,  
à l'investissement matériel,  
à la construction, à la rénovation  
ou à l'extension de structure...





## Des zones d'activités en mouvement

### > ESPACE COMMERCIAL DE CHALEZEULE

L'ensemble des démolitions a été achevé pour ce qui constitue une opération phare de requalification de Zones d'activités économiques (ZAE) et d'entrée de ville. Afin de coller au mieux aux nouvelles tendances en matière de commerce, une dimension loisirs a été intégrée à la programmation. À la suite d'une consultation initiée par l'aménageur Territoire 25, deux opérateurs ont été retenus pour développer un pôle loisirs indoor et un Retail park de 3 600 m<sup>2</sup>.

### > AIRE INDUSTRIELLE DE BESANÇON-OUEST

À la suite de la livraison d'une tranche supplémentaire de 20 ha du parc de l'Échange (60 ha en tout à Chemaudin-et-Vaux), la commercialisation a été engagée pour des premières implantations attendues fin 2020. La ZAE de Pouilley-les-Vignes (6,5 ha) est désormais quasi complète.

### > NOUVELLE ÈRE

Le bâtiment LE SIGNAL accueille un centre d'affaires dont GBM a confié la gestion à BGE, sa commercialisation se poursuit. La 1<sup>re</sup> tranche (1 000 m<sup>2</sup>) du village d'entreprises porté par Aktya connaît un franc succès : une extension de 1 000 m<sup>2</sup> a été livrée.

### > ESPACE VALENTIN

Grand Besançon Métropole a engagé les travaux de requalification de la rue de Châtillon, en vue de l'extension de la galerie marchande du centre commercial.

# TEMIS, technopole d'attraction

*Soucieux de mettre l'innovation au service du tissu économique de son territoire, le Grand Besançon se caractérise par une forte dynamique d'investissement sur TEMIS, sa technopole spécialisée en microtechniques et santé.*

## TEMIS Microtechniques en synergie avec le Campus

L'année 2019 a été riche en études entre GBM, l'Université, la Ville, le CROUS et TEMIS, en vue de définir un projet de modernisation et d'ouverture du campus de la Bouloie sur la technopole. En résultat de nombreux programmes de construction et de réhabilitation de bâtiments, approfondis en 2020, en vue d'un lancement en 2021.

En matière d'implantations et de promotion immobilière, 2019 est marquée par :

- l'emménagement de MCGP-LOSANGE dans son nouveau site de 7 000 m<sup>2</sup>. 150 créations d'emploi à 5 ans sont prévues,
- l'installation du nouveau centre de services de la maison horlogère Audemars-Piguet, au sein du bâtiment INNOTECH,
- l'emménagement de SONAXIS dans ses nouveaux locaux de 1 800 m<sup>2</sup>,
- le lancement de 2 nouveaux chantiers pour TQS (1 000 m<sup>2</sup>) et CISTEO Médical (1 300 m<sup>2</sup>).

Au sein de TEMIS Innovation - Maison des Microtechniques, 21 entreprises et 5 projets incubés étaient hébergés fin 2019, représentant plus de 180 emplois. Ces entreprises, créées et en devenir, bénéficient de l'accompagnement de BGE et des services experts de l'accélérateur PROPULSEUR.

## TEMIS Santé, une R&D accélérée

GBM poursuit son investissement au service de la structuration d'une nouvelle filière « biotechnologies pour la santé » autour du futur centre de développement BIO INNOVATION.

Ce centre constituera, pour les porteurs de projets de R&D et d'innovation, un guichet pour accéder aux ressources, moyens et expertises de l'écosystème régional d'innovation en santé... De quoi leur permettre d'accélérer la mise sur le marché de dispositifs et de biothérapies innovants.



**ZAE :  
56 + 2 qui  
feront  
58 !**

>> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Grand Besançon Métropole exerce les compétences en matière de Zones d'activités économiques (ZAE), en lieu et place de ses communes membres. GBM est ainsi en charge de l'aménagement, de la commercialisation et de la gestion de 58 ZAE. Par délibération en février 2019, le Conseil de communauté a validé son schéma de priorisation des ZAE. Au regard des besoins fonciers en matière de zones mixtes (industrie, logistique, artisanat), deux zones ont été retenues afin d'être aménagées d'ici 2025 : Marchaux-Chaudefontaine et Champs-Chevaux sur la commune de Saint-Vit. Des études préalables ont été engagées.

# Le commerce, une belle vitrine pour le territoire

À la croisée des questions d'économie, d'emploi et d'attractivité, le commerce est un levier-clé de l'action de Grand Besançon Métropole. Une action qui implique la mobilisation de moyens et beaucoup d'imagination autour de projets fédérant l'énergie de plusieurs partenaires...

L'évolution des modes de vie et l'étalement des déplacements ont modifié la notion de proximité. Aujourd'hui, l'objectif de l'action publique est de reconquérir la clientèle la plus éloignée.

Dans cette optique, une dynamique de management du centre-ville s'est poursuivie avec de forts investissements, financiers et humains, notamment à travers le positionnement stratégique du manager de centre-ville.

Les Samedis Piétons ont démontré que l'action, lorsqu'elle est coordonnée, sait être efficace. Les résultats des enquêtes de terrain auprès des visiteurs et des commerçants le prouvent !



Chiffres-clés de la vacance

**8 % à Besançon**

**15 %**  
dans les agglomérations  
comparables

## Trois priorités... avec des résultats à la clé

### 15 % de cellules commerciales renouvelées dans un centre-ville renforcé

Avec une année marquée par les mouvements sociaux, le soutien aux activités du cœur de ville est plus que jamais le sens de l'action publique, en agissant sur l'équilibre entre logements, commerces attractifs et diversifiés, sur la présence d'équipements publics et de loisirs et sur la facilité d'accès et de stationnement.

Le Plan d'urgence « centre-ville », signé en mai 2019 avec l'État, a permis le développement de partenariats (CCI avec l'action « J'aime mon commerce », par exemple), la mise en place de nouvelles animations attractives (Village Street Food) ou le renforcement de la communication pour les animations (braderies, Samedis Piétons...).

Grâce à ces mesures, le centre-ville, malgré le contexte, a conservé sa vitalité : environ 15 % de cellules commerciales y ont été renouvelées, venant compléter une offre de qualité.

### ● Une vacance commerciale inférieure à la moyenne nationale

Alors que des villes subissent une vacance de locaux avoisinant les 15 à 20 % (Brest, Béziers), Besançon affiche un taux de 8 ou 9 % (moyenne nationale : 12 %).

Bien qu'en diminution, notamment dans les secteurs de la restauration et du prêt-à-porter, ce chiffre laisse apparaître quelques fragilités dans certains quartiers (Rivotte, Battant). Même si l'hyper-centre a connu une vacance maîtrisée, des actions de requalification et de spécialisation y ont été menées.

### ● Un commerce de proximité dynamisé

En interaction avec ses partenaires (État, chambres consulaires, associations...), le Grand Besançon a fédéré les énergies et créé les conditions de la revitalisation du centre historique, en animant le groupe de pilotage de centre-ville. Le maintien d'un bon niveau qualitatif de l'offre entre les diverses formes de distribution existantes, et le développement de l'offre digitale des commerçants et artisans, ont constitué une priorité pour enrayer la fragilisation du commerce de proximité.

Le plan de coordination des actions a été poursuivi avec les associations de commerçants-artisans hors centre-ville (Planoise, Saint-Claude et Chaprais) et l'Office de commerce et de l'artisanat de Besançon.

A l'échelle du Grand Besançon, le modèle du marché Rivotte a été proposé à la commune de Saône, répondant ainsi à une forte demande de proximité et de convivialité.







## Un tissu commercial dynamique

avec 15 % de renouvellement des cellules commerciales du centre-ville en 2019

## En 2019, 2<sup>e</sup> année de sa prise de compétence sur le sujet,

**le Grand Besançon s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de commerce, en veillant notamment aux équilibres sur son territoire. Et si, se fixer des objectifs, c'est bien, savoir les concrétiser, c'est mieux !**

### Des objectifs ambitieux...

- Conforter une stratégie d'agglomération.
- Soutenir et renforcer le commerce, l'artisanat et l'attractivité économique du centre-ville, des quartiers et des communes.
- Maintenir une offre de commerce et d'artisanat de proximité associant population, tourisme, culture et patrimoine.
- Veiller à assurer une solidarité entre les différents pôles en facilitant l'existence du centre-ville, des quartiers et de la périphérie.
- Favoriser le développement commercial et artisanal en cohérence avec les projets de développement urbain (logements, espaces publics, services publics, transports).
- Qualifier les zones commerciales et artisanales de périphérie comme motrices du développement urbain, en veillant à un maillage pertinent du territoire.

### ... et des actions concrètes pour les atteindre

- Recherche de partenariats efficaces, notamment avec l'État qui a retenu la candidature de la Ville de Besançon au plan d'urgence « Redynamisation et animation des commerces ».
- Observation, cartographie et analyse de la situation du commerce sur l'ensemble de la ville.
- Digitalisation de l'offre commerciale.
- Création d'animations innovantes et attractives (par exemple : Village Street Food, boutique de services numériques...).
- Soutien financier aux associations.
- Réflexion sur les enjeux de centralité.
- Relationnel et négociation avec les investisseurs, les agences immobilières ou les promoteurs.
- Participation à des congrès nationaux (Centre-ville en mouvement, MAPIC, SIEC...).
- Suivi des CDAC (instruction des dossiers, réflexion sur les critères d'analyse...).
- Réflexion sur les accès et le stationnement.
- Restructuration du quartier de Planoise.
- Gestion des droits de préemption sur les fonds, baux, terrains ou murs commerciaux, tant sur la ville que sur l'agglomération.



# Le Grand Besançon, partenaire stratégique de 68 communes

Grâce à ses services, Grand Besançon Métropole accompagne les 68 communes-membres dans leur fonctionnement et leur développement. Cette action porte aussi bien sur le quotidien des Grand Bisontins que sur la réalisation de projets d'aménagement.

## Dispositif d'aide aux communes

Parmi les soutiens proposés par GBM, le Dispositif d'aide aux communes vise à accompagner ces dernières dans la mise en œuvre de leurs projets et actions. En 2019, cet accompagnement s'est décliné sur une douzaine de thématiques, réparties en trois niveaux.

### Niveau 1

- 12 groupements de commandes proposés aux communes.
- 84 mises en ligne sur la plateforme des marchés publics (contre 27, en 2018).
- 2 réunions avec les services administratifs des communes.

### Niveau 2

- 82 prêts de matériel.
- 9 visites d'audit de communes et apports d'expertise sur des questions informatiques, dans le cadre de Num@irie.
- 54 communes suivies par le Conseil en Énergie Partagé (CEP) : diagnostic de consommation d'énergie, accompagnement de projets de bâtiments neufs ou en réhabilitation (matériaux biosourcés, énergies renouvelables...).
- Affaires juridiques : 82 expertises apportées.
- Commande publique, achat et marchés techniques : 14 demandes particulières et 10 marchés ayant fait l'objet de relecture.
- Formation sur le logiciel d'analyse en rétrospective et prospective financière Localnova.

### Niveau 3

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), subventionnement des projets : 24 communes ont fait appel à ce service autour de 37 dossiers d'AMO en cours ou terminés, en 2019 (25 opérations en bâtiment et 12 en infrastructure-voirie).
- Commande publique : le Service a rédigé les pièces administratives de 6 marchés. Dans le cadre de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, 20 marchés ont été préparés pour les communes.
- 6 installations de podiums.
- Délégation de service public : 1 accompagnement complet pour le montage d'une délégation de service public petite enfance.



## Un nouveau service pour les communes : l'urbanisme pré-opérationnel

Dans le cadre de sa politique d'aménagement, une commune peut rencontrer des difficultés à passer des orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), ou du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), à une approche plus approfondie et ciblée sur un secteur particulier de son territoire.

Pour aider cette commune à franchir le cap, GBM peut désormais lui proposer une prestation en urbanisme pré-opérationnel. Ce nouveau service est l'outil essentiel pour permettre à la commune de mobiliser les bonnes compétences internes et externes à GBM autour de ce qui est un projet en devenir. L'enjeu est aussi de poser les bases d'une bonne gouvernance ultérieure du projet. Concrètement, la commune peut recourir à l'expertise des agents de GBM pour la réalisation :

- d'études de faisabilité afin de vérifier la potentialité et les conséquences d'un projet d'aménagement, et de définir le mode opérationnel le mieux adapté (ZAC, lotissement...) et son financement ;
- d'études préalables nécessaires à la mise en œuvre du projet : études techniques, juridiques, administratives et financières.

Du plus en 2019

### L'aide aux communes, mode d'emploi !

» Grand Besançon Métropole a édité un guide pratique qui récapitule l'ensemble des services proposés, dans le cadre du Dispositif d'aide aux communes. Ce guide, très simple d'utilisation, rappelle les bonnes pratiques et facilite les échanges entre les communes et les services de GBM.

### Recherche de subventions : un accompagnement sur mesure

» Pour mener à bien leurs projets, une vingtaine de communes ont fait appel à l'Aide aux communes de GBM pour bénéficier d'un conseil ou d'un accompagnement plus approfondi dans la recherche ou le montage de dossiers de subventions.

En réponse, GBM apporte un service à la carte adapté à la demande de la commune :

- Coordination avec les différents financeurs du projet pour optimiser les subventions.
- Appui au montage des dossiers.
- Aide à la rédaction et/ou relecture des dossiers.
- Aide à la préparation d'un plan de financement.
- Conseils sur les démarches.

# Ces communes qui déploient de l'énergie pour moins en dépenser...

*Grand Besançon Métropole accompagne ses communes membres dans la réduction de la consommation énergétique de leur patrimoine, grâce au fonds « Isolation et énergies pour les communes », à la valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) et au service Conseil en Énergie Partagé (CEP). Coup de projecteur (à basse consommation) sur ces actions.*

## Fonds Isolation et énergies pour les communes : 149 700 € mobilisés

À travers ce fonds de concours, 149 700 € ont été mobilisés pour améliorer thermiquement le patrimoine de 6 communes (isolation, changement des fenêtres) et installer des systèmes de production d'énergies renouvelables (chaufferie bois, solaire thermique et photovoltaïque).

## CEE : 390 000 € de retours financiers

La mutualisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) a généré une valorisation financière estimée à 390 000 € en 2019. 14 communes ont bénéficié de retours financiers proportionnels à leurs travaux. La répartition de la vente des CEE est de 50 % pour les communes et de 50 % qui abondent le fonds « Isolation et énergies pour les communes ».

## 54 communes adhérentes au Conseil en énergie partagé (CEP)

Le service CEP, en place depuis 2011, a pour objectif de diminuer les consommations d'énergie et, partant, de diminuer la facture énergétique des communes. En 2019, 54 communes sont adhérentes au service CEP. Parmi elles, 35 ont établi un bilan des énergies consommées sur 3 à 5 ans. Un accompagnement exceptionnel des communes a été réalisé avec l'appui du service CEP pour identifier les projets éligibles et monter les dossiers relatifs au CEE spécifique « TEPCV ».

## Le CEP, une vaste boîte à outils pour les communes

**En complément du service de base des bilans des énergies consommées apporté par le CEP, des actions d'incitation à la rénovation en basse consommation sont menées dans chaque commune, lorsque des travaux sont prévus :**

- accompagnement de programmes de rénovation,
- suivi et relevés de températures dans les locaux dans le but d'optimiser le chauffage,
- accompagnement au contrat de suivi de la maintenance et de l'entretien des systèmes de chauffage,
- diffusion de l'information du fonds Isolation et énergies pour les communes,
- diffusion du programme Effilogis,
- relais des informations concernant les actions de sensibilisation, formations, visites sur le territoire,
- accompagnement à la mise en œuvre de la réglementation « qualité de l'air intérieur » dans les établissements recevant du public (ERP) : réunion d'information, prêt de matériel de mesure du CO<sub>2</sub>, accompagnement personnalisé des communes, suivi des plans d'actions ;
- Visites – formations – sensibilisations.



## Fonds Centres de village : 9 projets aidés

**>> À travers le fonds Centres de village créé en 2004, Grand Besançon Métropole soutient les projets des communes et certaines opérations portées par les associations, contribuant à renforcer la centralité des bourgs et à valoriser le patrimoine bâti ancien et naturel. Depuis sa création, le fonds a accompagné 139 projets (51 communes et 1 association) pour un montant de 2 477 564 €. En 2019, 9 projets ont été aidés dans autant de communes, pour 76 404 € de subventions au total.**

À noter que la délibération du Conseil de Communauté du 27 juin 2019 a modifié certaines modalités du cadre d'application du fonds, consécutivement à la prise de compétence Voirie communautaire par Grand Besançon Métropole. En effet, parmi les projets éligibles se trouvaient jusqu'alors de nombreux aménagements liés à la voirie principale, notamment la création de trottoirs, l'aménagement de zones de stationnement... Ces opérations relèvent désormais de la compétence Voirie communautaire prise par GBM au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Consécutivement à cette prise de compétence, l'enveloppe allouée au fonds Centres de village a été réduite.

Un renforcement de l'action de GBM auprès des projets accompagnant les politiques menées par la collectivité a également été pris en compte. C'est notamment le cas de l'axe destiné à accompagner les projets et les équipements permettant la reconquête des collines de la vallée du Doubs. Depuis la signature de la Charte paysagère (et de son élargissement aux communes riveraines de la rivière Doubs), les communes concernées développent des actions en faveur de la préservation des collines et de leur attrait patrimonial.

# La qualité environnementale, ça se cultive !

L'engagement de Grand Besançon Métropole sur les questions écologiques n'est pas nouveau puisque sa Charte de l'environnement a été adoptée en 2004. Mais aujourd'hui, et encore plus qu'hier, toute la métropole se mobilise pour faire honneur à sa réputation de territoire vert. Face à l'évolution rapide des enjeux climatiques, une politique écologique, concrète et innovante est menée.

## Lutte contre le changement climatique

Par délibération du 16 décembre 2019, Grand Besançon Métropole a validé son 3<sup>e</sup> Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et intègre les volets adaptation et atténuation ainsi que la labellisation Cit'ergie.

Le PCAET tient compte des nouvelles obligations réglementaires (évaluation environnementale, schéma de desserte énergétique...) et des évolutions territoriales (extension du territoire, mutualisations, nouvelles compétences...).

À travers son programme d'actions 2020-2026, GBM réaffirme son engagement de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), à l'horizon 2050. Pour s'inscrire dans cette trajectoire, le PCAET vise à :

- diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre du territoire,
- développer les énergies renouvelables,
- adapter le territoire aux effets du changement climatique afin d'en diminuer la vulnérabilité,
- limiter l'impact du changement climatique et de la rareté de certaines ressources en préparant au mieux les habitants.

## Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

La labellisation Territoire à énergie positive pour la croissance verte en 2015 est venue conforter la volonté de GBM de s'investir plus fortement pour la transition énergétique.

Elle permet aussi de lancer une nouvelle dynamique pour la mobilisation des acteurs du territoire (citoyens, communes, entreprises et professionnels du bâtiment).

Dans le cadre de ce label, l'accent a été mis, en 2019, sur la mise en place de panneaux solaires sur le centre de maintenance du tram et sur la station d'épuration de Port Douvot.

## Futurs territoires à énergie positive

Le Grand Besançon, associé à la Communauté de communes Doubs Baumoises, est un des territoires lauréats de l'appel à projets TEPOS, porté par la Région, la DREAL et l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté.

Quelques actions conduites en 2019 dans ce cadre :

- Mobilisation des acteurs socioéconomiques avec les rendez-vous de la transition énergétique en entreprise.
- Actions spécifiques en lien avec le Pôle Énergie dans le secteur du bâtiment avec notamment la poursuite d'un dispositif expérimental de groupement d'entreprises et le rendez-vous mensuel des Midis du bâtiment innovant.
- Réalisation de Plans de déplacement d'entreprises.
- Travail de repérage de foyers en situation de précarité énergétique dans le secteur de Roulans.



## Déplacements : les agents de GBM montrent l'exemple !

Dans le cadre du Plan de déplacement d'entreprise de GBM

- 49,6 % des agents utilisent des transports alternatifs à la voiture individuelle :



- En 2019, le taux de remboursement des abonnements aux transports collectifs est passé de 50 à 70 %. Cette mesure a incité 90 agents à changer leur mode de transport. Environ 940 agents bénéficient de cette participation.
- Mise en place de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) pour les agents qui effectuent 80 % de leur trajet à vélo : 200 agents en bénéficient à taux plein, soit 200 €/an.
- Développement des actions de sensibilisation : vélo, covoiturage et promotion des transports collectifs.

# Circuits courts : le bonheur alimentaire est dans le près

De bons produits locaux, de saison et à prix malins, ce sont les ingrédients d'une alimentation qui fait autant de bien aux papilles qu'à la planète. C'est pourquoi le Grand Besançon et ses partenaires soutiennent les acteurs de l'agriculture au sein de l'agglomération bisontine.

## Pépinière d'activités maraîchères : des jeunes pousses 100 % bio

Depuis 2014, la pépinière Graines de maraîchers accueille, à Chalezeule, des maraîchers qui testent en grandeur nature leur projet de maraîchage en agriculture biologique. En 2019, trois maraîchers se sont testés sur le site des Andiers. Une expérience de production de lentilles vertes biologiques a également été conduite avec succès sur 8 000 m<sup>2</sup> de terrain à la pépinière.



## Projet Alimentaire Territorial (PAT) : la charte signée

Grand Besançon Métropole et la Chambre d'agriculture Doubs – Belfort ont initié un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2017. La phase de montage du projet s'est terminée en 2019 ainsi que le financement d'État. Le document de synthèse du diagnostic a également été édité. GBM et ses partenaires ont signé la Charte du Projet Alimentaire Territorial fin 2019, avec l'ambition d'agir pour :

- la santé, la qualité de l'alimentation et l'insertion sociale ;
- l'aménagement équilibré du territoire, la transition énergétique et écologique ;
- L'emploi et l'économie locale.

## Du local dans l'assiette !

### Au restaurant

Avec ses partenaires, GBM vise à rapprocher producteurs locaux et restaurateurs privés. Des rencontres se sont tenues avec des intermédiaires de vente et une étude d'opportunité a été conduite auprès des restaurateurs pour identifier les conditions de développement d'une offre de produits locaux répondant à leurs besoins.

### Mangeons (local) à notre santé !

Avec le soutien de la DREAL, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Région, GBM a réalisé plusieurs animations « alimentation / santé ». Elles se sont déroulées au printemps et à l'été 2019 auprès de divers publics dans les communes de Besançon, Thise, École-Valentin, Byans-sur-Doubs et auprès du public étudiant de la Bouloie.

## Une biodiversité capitale

La Ville et Grand Besançon Métropole réussissent ce mariage unique des services métropolitains et d'une nature à la biodiversité préservée jusque dans le tissu urbain. Cette réussite est le fruit de démarches environnementales novatrices, ayant fait de Besançon la capitale française de la biodiversité en 2018. Tout naturellement, l'année 2019 a continué sur la même lancée...

### Finalisation de l'atlas de la biodiversité du Grand Besançon

GBM et le Conservatoire botanique se sont associés, afin d'améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels, de favoriser la biodiversité et de la faire connaître sur le territoire du Grand Besançon. Fruit de ce travail, l'atlas communal de la biodiversité du Grand Besançon a été publié en 2019. Ce document a été présenté aux élus communaux dans le cadre des réunions de secteur.

### Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs

Dans le cadre de la Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs, des animations grand public ont été organisées :

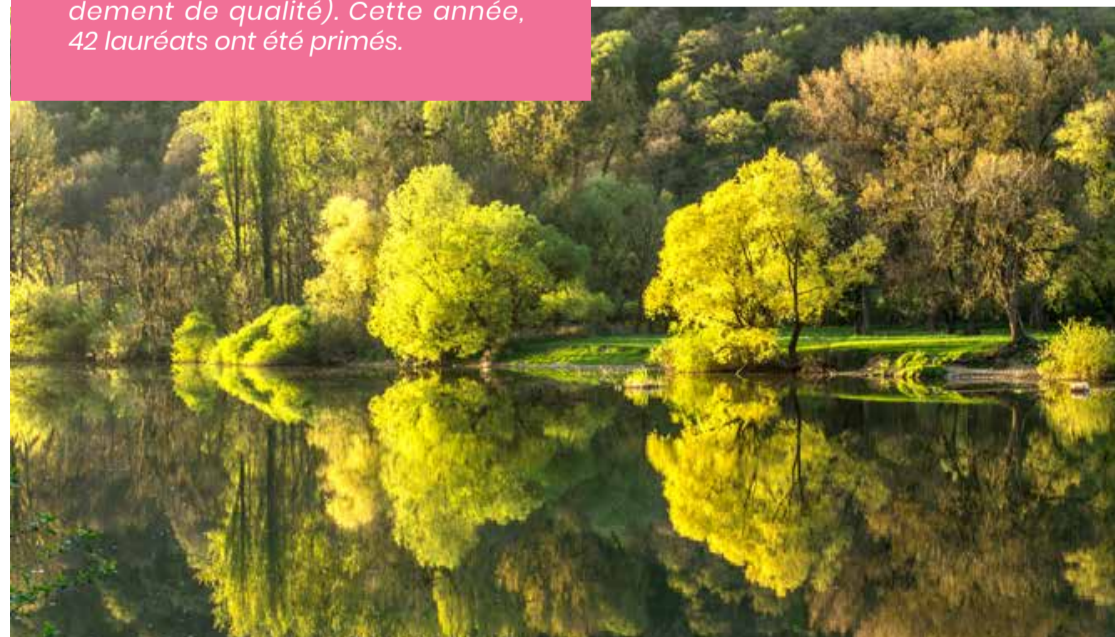
- 5 sorties de découverte des oiseaux, avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (Deluz, Besançon, Byans-sur-Doubs et Vaire),
- 2 balades paysagères avec l'Audab (Montfaucon et Saint-Vit).

### Site Natura 2000

La moyenne vallée du Doubs bénéficie du programme de gestion et de préservation de la biodiversité Natura 2000 sur plus de 6 300 hectares. L'animation du site s'est poursuivie, en 2019, sous la présidence de la représentante de Grand Besançon Métropole à l'Établissement public territorial de bassin Saône-Doubs.

## Une sensibilisation au fleurissement responsable

>> Par le biais de son opération Fleurissement, le Grand Besançon œuvre pour la sensibilisation du grand public à l'environnement. À l'occasion de la 23<sup>e</sup> édition de l'opération, le jury, composé de spécialistes de l'horticulture, a pu apprécier les efforts consentis par les habitants pour maîtriser les ressources en eau (installation de récupérateurs d'eau de pluie), pour favoriser la biodiversité (plantations d'espèces locales, de plantes mellifères et nectarifères...) et pour réduire les déchets (mise en place de composteurs qui permettent également de produire un amendement de qualité). Cette année, 42 lauréats ont été primés.



# Un développement durable en action

Les enjeux du développement durable se déclinent sur des axes à la fois économiques, sociaux et environnementaux. Autant de sujets que Grand Besançon Métropole intègre à ses actions et à celles qu'il initie avec ses partenaires. Le point sur une sélection de réalisations.



## Sensibilisation du grand public à l'environnement

Par le biais de son fonds Actions de sensibilisation au développement durable, GBM accompagne, chaque année, les associations et les communes œuvrant dans le domaine de la sensibilisation à l'environnement du grand public. Six thématiques sont privilégiées dans ce soutien :

- la sobriété énergétique,
- la promotion des énergies renouvelables,
- la promotion de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement,
- la préservation de la biodiversité,
- la promotion de l'agriculture locale et des échanges solidaires,
- la préservation de milieux remarquables et/ou naturels.

**En 2019, quatre associations ont reçu le soutien de Grand Besançon Métropole :**

- L'association Foire aux saveurs d'automne, soutenue à hauteur de 2 000 € pour sa 29<sup>e</sup> édition à Pouilly-Français.
- L'association RéCiDév, à hauteur de 600 € pour la campagne AlimenTerre.
- La Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté, à hauteur de 600 €, pour son programme d'animations éco-citoyennes.
- Le CPIE du Haut-Doubs, à hauteur de 725 €, pour son programme d'animations autour du « faire soi-même ».

## Des acteurs mobilisés sur le territoire

En matière de développement durable, la mobilisation de l'ensemble des acteurs socioéconomiques du territoire est une condition essentielle. En effet, l'action par les seules compétences directes de Grand Besançon Métropole ne permet pas d'atteindre ces objectifs.

Cette coopération passe notamment par des actions spécifiques, organisées dans le secteur du bâtiment avec notamment :

- La poursuite expérimentale du dispositif de groupement d'entreprises, afin de rapprocher l'offre de rénovation énergétique proposée par les artisans et la demande des particuliers qui souhaitent bénéficier d'une coordination des travaux de leur logement (6 groupements constitués, une dizaine de chantiers achevés et quelques autres en cours).
- Les Midis du bâtiment innovant : 10 réunions mensuelles de sensibilisation des professionnels du bâtiment à la rénovation énergétique performante (avec 20 à 60 participants, artisans, architectes...).
- Un nouveau rendez-vous de la transition énergétique en entreprise, le 15 octobre, dans les locaux de l'association Hôp Hop Hop a donné suite à une réflexion commencée en 2018 sur l'économie circulaire dans le BTP. Réunissant une cinquantaine de participants, cette réflexion s'est appuyée sur le chantier-école porté par le Rectorat. Elle a questionné le réemploi et le recyclage des matériaux de construction.

## Les Conversations carbone

» Avec l'ADEME et la Région, Grand Besançon Métropole s'est emparé de la méthode d'accompagnement au changement, nommée Les Conversations carbone. Visant l'accompagnement des comportements individuels, GBM a fait le pari de déployer cette méthode à l'échelle de son territoire, de manière partenariale sur 3 ans. En 2019, 5 réseaux et plus de 70 participants, ont relevé le défi de « faire face au changement climatique, sans devenir dingue et en se faisant plaisir ».

Cette aventure est portée par GBM avec l'implication d'acteurs locaux : MGEN, Club d'entreprises FACE, association interculturelle Miroirs de femmes, association La Pive / monnaie locale, Ville de Besançon, État / Cohésion sociale et protection des populations.

## Auto-rénovation : isoler son logement, ça s'apprend !

» Pour favoriser l'auto-rénovation performante du bâti par les particuliers, GBM a poursuivi ses actions de valorisation de l'Espace info énergie (EIE) de l'ADIL du Doubs et de mobilisation de trois enseignes locales de bricolage. En plus de sa veille en ligne (structures ressources, informations techniques et pratiques, tutoriels) et de la diffusion d'un flyer aux particuliers, GBM a également organisé trois ateliers « auto-rénovation » sur la plateforme Praxibat du Lycée professionnel Pierre-Adrien Pâris (une douzaine de participants en mai, juin et novembre).



# GeMAPI : une eau sous **étroite** **surveillance**

*L'eau est une ressource à préserver, mais dont il faut aussi savoir se protéger. C'est le double enjeu de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI) exercée par GBM depuis 2018.*

La compétence GeMAPI est imposée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) qui identifie également les 4 domaines relevant de la compétence :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement, y compris leurs accès, d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ;
- la défense contre les inondations ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

Comme le prévoit la loi, GBM s'est substitué, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, à ses communes membres au sein de 3 syndicats qui portent des actions relevant de la compétence GeMAPI :

- le syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO),
- le syndicat mixte du Marais de Saône (SMMS),
- l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Saône et Doubs.

GBM poursuit, à travers l'action de ces syndicats (voir ci-contre), les engagements pris précédemment par les communes, notamment dans le cadre des contrats de rivière Doubs et Ognon, du plan de gestion du Marais de Saône.

## Une nouvelle compétence à financer

**>> Pour le financement de la compétence, la taxe GeMAPI a été mise en place. Le produit global de celle-ci est soumis à certaines règles :**

- il est plafonné à un équivalent de 40 €/habitant/an,
- il ne peut être supérieur à la couverture des coûts prévisionnels annuels, résultant de l'exercice de la compétence GeMAPI. En effet, si le budget général peut venir en complément de la taxe GeMAPI pour financer la nouvelle compétence, à l'inverse, la taxe GeMAPI ne peut servir à financer le budget général.



## Les principales actions menées par les Syndicats

### > BASSIN VERSANT DE L'OGNON

- Restauration physique du ruisseau de la Lanterne : finalisation des travaux de la 1<sup>re</sup> phase (secteurs de Chauenne et Pelousey) et étude avant-projet de la seconde phase d'aménagement (secteur de Pouilley-les-Vignes).
- Étude et lancement des travaux de sécurisation des berges du ruisseau des Auxons.

### > MARAIS DE SAÔNE

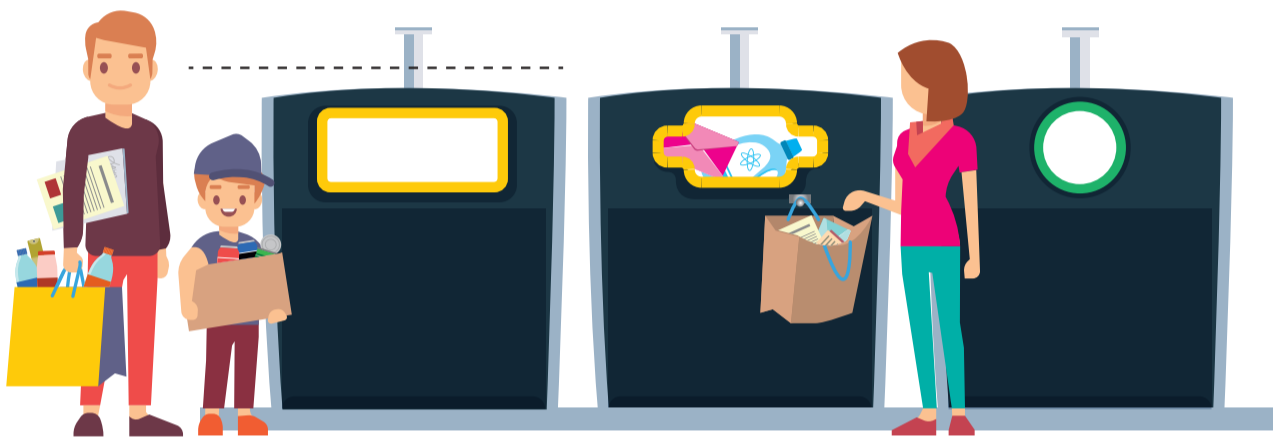
- Approbation des nouveaux statuts du Syndicat le 5 juin 2019 : extension du périmètre à l'échelle du bassin versant de la source d'Arcier, intégration d'un nouveau membre, la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs, nouvelle gouvernance.
- Diagnostic du plan de gestion 2015-2019 par le Conservatoire des espaces naturels afin de préparer le nouveau plan d'actions qui sera effectif en 2020.

### > EPTB SAÔNE-DOUBS

- Poursuite de la structuration de l'établissement pour le rendre conforme aux attentes de ses membres.

# Moins de déchets et plus de tri, grâce à une gestion écoresponsable

En 2012, Grand Besançon Métropole a mis en place la redevance incitative à la levée et pesée. Une première pour une agglomération de plus de 100 000 habitants. Cette mesure a généré une forte baisse des déchets résiduels collectés. Au regard de ces résultats, GBM a poursuivi sa politique volontariste au travers de 3 projets d'envergure en 2019.



## Création de stations tri en centre-ville de Besançon

En mai 2019, 8 stations tri aériennes test ont été mises en place pour l'apport de matières recyclables et de verre. En complément, un programme d'enfouissement de stations tri a été lancé. Ses objectifs :

- augmenter la captation de la matière recyclable,
- augmenter le maillage et les capacités offertes pour répondre aux besoins des usagers,
- limiter les dépôts sauvages.

Cette action a été saluée par les usagers qui se sont pleinement approprié le nouveau dispositif. Il sera étendu en 2020 et 2021.

## Une réorganisation de la collecte

Grâce à l'amélioration du tri et du recyclage opérée par les Grand Bisontins, la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles passe à toutes les 2 semaines, au lieu de toutes les semaines, sur 39 communes.

La redevance incitative est harmonisée sur toutes les communes de Grand Besançon Métropole. Objectifs de la démarche :

- mettre en adéquation le niveau de service avec les besoins des usagers,
- maîtriser les dépenses et donc la redevance acquittée par les usagers.

## Intensification du programme d'appropriation de la redevance en habitat collectif

Grand Besançon Métropole, le SYBERT, la Ville et les bailleurs sociaux s'allient pour diminuer la production de déchets résiduels et maîtriser la redevance acquittée par les habitants.

Deux objectifs visés à travers un programme pluriannuel d'actions de proximité : formation des gardiens, amélioration des locaux à déchets, études visant à adapter les locaux et les outils de collecte aux contraintes des sites et aux besoins des usagers.

## Moins de déchets résiduels et de dépôts sauvages

- En 2019, la production de déchets résiduels a baissé de 4 % par rapport à 2018. C'est tout simplement la plus forte baisse annuelle enregistrée depuis le lancement de la redevance incitative.
- Les dépôts sauvages au pied des stations tri en centre-ville ont fortement diminué. En parallèle, la captation de la matière recyclable a augmenté.
- En habitat collectif, le partenariat noué au cours de l'année donne une assise solide aux objectifs de GBM et des partenaires, au profit des usagers.



© CITEO



# Compétence Eau et Assainissement, An 2

Grand Besançon Métropole assure la compétence Eau potable et Assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. En 2019, son action s'est déclinée en trois grands axes.

## Un partenariat avec les communes

Grand Besançon Métropole est officiellement sortie, au 1<sup>er</sup> janvier, de trois syndicats intercommunaux : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue avec 16 communes, le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Byans-sur-Doubs avec 3 communes et du SIVOM de la Vallée avec 3 communes.

Son patrimoine Eau et Assainissement est géré en régie ou par le biais de 23 contrats de délégation de service public (DSP) qui se terminent entre 2022 et 2028. Au 1<sup>er</sup> janvier, le contrat de DSP assainissement (collecte) a pris fin à Saône. Au 31 décembre, le contrat de DSP eau potable s'est achevé à Amagney.

## De grands chantiers lancés

La prise de compétence Eau potable et Assainissement s'est accompagnée de nombreux travaux. Parmi eux :

- Démarrage de la construction d'un méthaniseur à la station d'épuration (STEP) de Port Douvot, à Besançon. Le site valorisera le méthane produit par le traitement des boues d'épuration en l'injectant dans le réseau GRDF. L'opération coûte 10 M€, dont 2,9 M€ HT payés en 2019. Mis en service en 2020, le méthaniseur rapportera environ 1 M€ net par an.
- Restructuration du schéma d'assainissement du bassin versant Ognon avec le remplacement de l'ancienne STEP de Cussey-sur-l'Ognon par une nouvelle. Les raccordements des STEP de Châtilon-le-Duc et des Auxons sont programmés en 2020. Coût global : 7,5 M€, dont 4,5 M€ en 2019.
- Construction d'un bâtiment pour héberger, entre autres, le laboratoire pour les analyses d'eau potable et des différents produits de la STEP de Port Douvot : 870 000 € HT en 2019.
- Achat d'un nouveau camion hydrocureur pour améliorer l'entretien des réseaux d'assainissement (317 000 € HT).
- À Vaire : réalisation de la première tranche de travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable et de séparation des réseaux pluviaux et eaux usées. 290 000 € HT en 2019.
- Zone d'activités de Besançon/Thise/Chalezeule : mise en séparatif avec la création d'ouvrages d'infiltration des eaux pluviales. 728 000 € HT en 2019.
- La Vèze : création d'une déviation des eaux usées des usagers de la commune vers la STEP de Port Douvot afin de protéger les sources d'Arcier. 265 000 € HT en 2019.

## Un tarif lissé pour les 10 ans à venir

Grand Besançon Métropole souhaite harmoniser les prix de l'eau et de l'assainissement sur son territoire. Cette convergence a été engagée en 2019 pour arriver à un prix global de 3,30 € TTC le m<sup>3</sup>, hors inflation, d'ici 2028.

En 2019, la tarification durable est déployée sur tout le Grand Besançon, hors Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon, avec 3 tranches (les tranches 2 et 3, spécifiques par commune, sont en cours de convergence) :

- Tranche 1 - Volume eau de boisson, de 0 à 3 m<sup>3</sup> : 0€/m<sup>3</sup> HT
- Tranche 2 - Volume usuel, de 3 à 100 m<sup>3</sup> : tarif spécifique à chaque commune
- Tranche 3 - Volume "de confort" au-delà de 100 m<sup>3</sup> : tarif T2 + 2 centimes

Dans les communes concernées, cette mesure s'applique aux ménages. Courant 2020, les abonnés des communes de l'Ex-SPD'EAU, Amagney, Chalezeule et ex-SIAC, bénéficieront enfin de ce dispositif.



### En chiffres

**13,65 M€ HT investis**  
dans les études et travaux

**28 626 abonnés**  
dont 15 467 pour la régie GBM

**23 stations de traitement des eaux**

**44 stations d'épuration**

**77 réservoirs**

**1 250 km de réseaux d'eau potable (hors SIEVO) dont 650 en régie**

**1 329 km de réseaux d'assainissement dont 845 en régie**



# La Politique de la Ville au service des quartiers à haute qualité de vie

*Habitat, formation, éducation, culture, tranquillité publique, renouvellement urbain, gestion sociale de proximité... La Politique de la Ville couvre un champ d'actions très large ayant un seul objectif : augmenter l'attractivité des territoires concernés, en misant sur la qualité de vie.*



## Les orientations stratégiques du Contrat de Ville

Signé le 21 février 2015 par 21 partenaires pour la durée 2015-2020, ce contrat fixe les grands principes guidant les actions en direction des quartiers :

- restaurer la tranquillité publique dans les quartiers,
- mener une politique de développement social volontariste notamment vers les publics jeunes et leurs familles,
- renforcer l'attractivité des quartiers afin de mieux les insérer dans l'agglomération.

Ces principes sont enrichis par trois orientations transversales :

- la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité femmes/hommes,
- la participation des habitants,
- la jeunesse.

Ces orientations, et les actions qui en découlent, ont pour vocation d'inscrire les quartiers dans la stratégie de territoire, en couvrant un vaste champ de thématiques (développement économique, logement, formation, emploi, éducation, participation des habitants, tranquillité publique, parentalité, sport, culture, gestion urbaine et sociale de proximité...).

Grand Besançon Métropole anime et coordonne ces actions via une Direction dédiée, tout en travaillant étroitement avec de nombreux partenaires : les différentes délégations thématiques de la Ville, les partenaires extérieurs (État, Région, Département, CAF, bailleurs sociaux, CDC, Pôle Emploi...) et les associations de quartiers. Par ailleurs, les habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville sont régulièrement consultés et associés aux actions menées, notamment via les conseils citoyens.

## 5 Quartiers Prioritaires

La géographie prioritaire intercommunale de la Politique de la Ville est composée de 5 quartiers : Planoise (Nouveau Programme de Renouvellement Urbain d'intérêt national - NPRU), la Cité Brulard (NPRU d'intérêt régional), Montrapon, les Clairs-Soleils et Palente-Orchamps.

Trois quartiers de l'ancienne géographie prioritaire sont devenus des quartiers ou secteurs en veille « active » : Battant, Amitiés et Vareilles.

Des quartiers et secteurs sont en observation : Cité Viotte, Pelouse, Schlumberger, Rosemont-Pesty, les Hauts de Saint-Claude (à Besançon) et Curie-Pasteur à Novillars.



## Un Contrat de Ville révisé pour coller à la réalité

>> La durée de validité des Contrats de Ville a été repoussée jusqu'à fin 2022, en contrepartie de quoi une évaluation à mi-parcours a été réalisée et a débouché sur la révision du Contrat signé en 2015.

Cette évaluation a été menée avec l'appui de Trajectoire Ressources Bourgogne-Franche-Comté et un large réseau partenarial et territorial (conseils citoyens, associations, institutions...).

**Différents enseignements ont émergé**

Des enseignements liés à des problématiques sociales : situations de décrochage, notamment numérique, manque de mobilité et d'ouverture (psychologique, territoriale...), espaces publics insuffisamment aménagés.

Des enseignements liés à l'animation et au pilotage du Contrat de Ville : nécessité d'une action « sur mesure » et d'une coordination de proximité pour chaque quartier.

La révision du Contrat a intégré ces constats et défini des priorités : renforcer l'animation et la coordination territorialisée, la réussite scolaire et éducative, la prévention du décrochage, l'accès aux droits...

**Perspectives d'action**

Dans le prolongement de la révision du Contrat, un processus collectif d'approfondissement territorial s'est mis en place dans les Quartiers Prioritaires autour de deux axes :

- la réussite éducative : éducation et parentalité,
- l'accès aux droits sociaux et à la santé.

Ce travail doit déboucher sur une stratégie partenariale et territoriale, propre à chaque quartier. Les thématiques seront élargies au fil des ans.

# NPRU : zoom sur Grette et Planoise

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) permet d'envisager la transformation des quartiers Grette et Planoise, en développant leur attractivité. Le point sur les actions en cours.

## Un nouveau visage se dessine à Grette

La convention NPRU « Grette » a été signée en juin 2019. Le projet prévoit la démolition de la totalité des trois bâtiments qui constituent ce Quartier Prioritaire de la Ville.

Point sur l'avancée du projet, fin 2019 :

- La déconstruction du bâtiment 13 et du bâtiment 29 (sauf cages en lien avec la chaufferie) était achevée.
- La déconstruction de l'école maternelle Lamar-tine est effectuée.
- Le relogement des habitants du bâtiment 15-27 était largement entamé (33 logements occupés sur 144).

## Planoise : c'est parti pour 10 ans d'investissements renforcés !

Le projet urbain de Planoise a fait l'objet d'une déclaration d'engagement signée en juillet 2019 et d'un avenant à la convention cadre. Il planifie le renouvellement urbain du quartier sur 10 ans : 2019/2029.

### Les objectifs du projet

L'enjeu du NPRU consiste à arrêter la spirale négative dans laquelle le quartier est piégé et à mettre en place les éléments d'une transformation progressive pour le faire évoluer, à moyen et long termes, vers un espace urbain rayonnant et apaisé au sein de la Communauté urbaine. Un espace qui sera :

- doté d'une fonction spécifique de pôle d'excellence numérique, à l'échelle de l'agglomération ;
- fort d'un commerce et d'une économie revitalisés ;
- en capacité d'attirer principalement des familles primo-accédantes et des seniors pour assurer davantage de mixité sociale.

Il s'agit de mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'émergence d'une polarité urbaine et de porter une ambition de quartier exemplaire. Cette stratégie repose sur 3 piliers :

- améliorer la qualité résidentielle et la tranquillité publique pour améliorer la qualité de vie ;
- développer l'économie et la place de Planoise dans l'agglomération ;
- améliorer l'attractivité des logements sociaux, conforter les copropriétés et préparer une nouvelle vague de diversification de l'offre.

## Un programme sur 3 secteurs : Île-de-France, Cassin et Époisses

Les interventions sur l'habitat sont les suivantes :

- 1 190 logements déconstruits (32 744 K€HT).
- 695 logements réhabilités (32 533 K€HT).
- 1 518 logements résidentialisés (7 066 K€HT).
- Relogement des ménages et minoration des loyers (1 478 K€).

L'offre de logements sociaux est reconstituée : un logement est reconstruit pour trois logements déconstruits, soit 398 logements à Planoise (42 pour le solde de Grette (59 022 K€HT)), dont 64 % à Besançon, 36 % dans les autres communes de GBM.

### Autres axes d'intervention

- Accession à la propriété (672 K€) : 10 PSLA prévus (Prêt Social Location-Accession),
- Équipements publics (5,81 M€) intégrant le gymnase et la relocalisation des associations CEMEA et PSP25.
- Immobilier à vocation économique (11,57 M€ HT),
- Espaces publics et voirie, aménagements d'ensemble (15,75 M€HT),
- Sécurisation active, Ingénierie, études et conduite de projet (7,62 M€HT).

### Une enveloppe de près de 175 M€

Au total, le financement du projet de Planoise se monte à 174 288 K€ HT. Il est réparti comme suit :

- ANRU : 51,68 M€ de subventions,
- Ville de Besançon : 14,18 M€,
- Grand Besançon : 13,5 M€ ;
- Financement Bailleurs : 80,82 M€,
- Autres financeurs (dont Feder, Département, Région, CDC...) : 14,08 M€.

246 projets accompagnés à hauteur de 3,74 M€

Ces projets sont portés par 113 structures dont 101 associatives.

Ville : 1,2 M€ (hors fonctionnement Général)

Grand Besançon : 800 K€

CCAS : 36 K€

État : 1,01 M€

Région : 150 K€

Département : 72 K€

CAF : 528 K€

## L'appel à projets 2019

L'appel à projets annuel permet aux partenaires du Contrat de Ville de financer des actions majoritairement portées par des associations. Voici les priorités définies en 2019 :

- Thématiques prioritaires sur l'ensemble des quartiers.
- Éducation / parentalité et notamment prévention du décrochage scolaire.
- Accompagnement des parcours de vie des jeunes et leur insertion professionnelle.
- Partage des valeurs de la République, de la laïcité, de la citoyenneté, égalité femmes-hommes.
- Amélioration de l'image des quartiers, en privilégiant le recours au numérique.
- Amélioration du cadre de vie.

### Priorités à Grette

- Aide à la réalisation de petits travaux, ateliers de bricolage.
- Présentation des nouveaux quartiers de résidence.
- Maintien du lien social au cœur du quartier.

Les Conseils Citoyens ont participé aux réunions d'instruction territoriale concernant leurs quartiers respectifs et ont ainsi pu donner leur avis sur la pertinence des dossiers déposés.

# Objectif : habitat pour tous !

*Grand Besançon Métropole mène, depuis plus de 15 ans, une politique locale de l'habitat volontariste et ambitieuse, pour un territoire attractif et équilibré, en faveur de la mixité.*

## Habitat privé

Grand Besançon Métropole a maintenu, en 2019, une intervention forte dans le domaine de la rénovation énergétique des logements du parc privé et de l'accèsion à la propriété.

### 133 propriétaires subventionnés pour l'amélioration énergétique de leur logement

En 2019, 218 propriétaires disposant de revenus modestes ont bénéficié de subventions pour l'amélioration énergétique de leur logement, dont 133 avec un soutien de Grand Besançon Métropole de plus de 750 000 €. Les travaux financés ont permis un gain énergétique moyen de 59 %. Depuis la mise en place du programme d'aide à l'amélioration de l'habitat, 12,5 millions de kWh sont économisés chaque année sur le territoire.

### Un accompagnement renforcé de 333 logements en copropriété

En copropriété, la mission d'étude et d'accompagnement, lancée en 2016, s'est terminée fin 2019. Elle a permis d'évaluer la situation des 2 841 copropriétés du territoire communautaire construites majoritairement (60 %) avant la 1<sup>re</sup> réglementation thermique (1974). Dans le cadre de l'actuel dispositif d'aide à la décision, 6 nouvelles copropriétés représentant 333 logements ont bénéficié d'une prise en charge de leur étude pour un engagement financier de GBM de 32 000 €.

### 83 000 € versés aux ménages primo-accédants

En 2019, GBM a maintenu son programme d'aide à la primo-accession, visant notamment à permettre à des familles avec enfants d'accéder à la propriété dans des conditions sécurisantes. Ainsi, 19 nouveaux projets répondant aux critères de qualité, d'accessibilité et de prix fixés par GBM ont été labellisés et 16 subventions pour un montant global de 83 000 € ont été versées aux ménages primo-accédants.

## Habitat Public

GBM poursuit son engagement en faveur du logement social et continue à œuvrer pour une répartition équilibrée de ce parc de logements.

### 18 M€ d'investissement dans la programmation 2019 de logements locatifs publics

En 2019, GBM a agréé la programmation de 125 nouveaux logements locatifs publics réalisés par les organismes HLM. Ils se répartissent en 89 logements PLUS (logement social classique) et 36 logements PLAI (logement à loyer très modéré). Ces logements ont bénéficié d'un financement à hauteur de 855 000 € par GBM. La programmation 2019 de logements locatifs publics a conduit à un investissement de 18 M€, traduisant l'impact de la politique de l'habitat sur l'activité économique du territoire.

### 720 000 € de subventions pour la performance énergétique

GBM a soutenu la réhabilitation de 6 immeubles pour un montant total de 720 000 €, en soutien aux travaux qui ont permis un gain moyen de 60 % de performance énergétique dans 377 logements.

### Stratégie d'attribution des logements

Consciente des enjeux en matière de mixité et d'équilibre territorial, Grand Besançon Métropole s'est doté d'une convention intercommunale des attributions, validée en décembre 2018 (pour la période 2019/2021). Cette stratégie vise à améliorer la mixité en particulier dans le parc locatif public, en lien avec ses communes et l'ensemble des partenaires.



### Pilotage des opérations de relogement

La charte communautaire de relogement, entérinée en 2015, vise à mettre en place un dispositif partenarial autour des relogements, en prévoyant un accompagnement social fort dédié aux locataires, ainsi que l'instauration d'un Groupe technique Relogement.

Fin 2019, l'opération de relogement du quartier de la Grette s'achève. Au cours de l'année, d'autres opérations ont commencé, celles de la rue Van Gogh (24 ménages à reloger) et de la rue Picasso (17 ménages) dans le cadre du NPNRU de Planoise, ainsi que celle de la rue de l'Observatoire dans le quartier de Montrapon (6 ménages).

### Logement opérationnel

Depuis 2016, GBM est centre d'enregistrement de la demande de logement social. En 2019, 130 demandes ont été enregistrées par le service Logement opérationnel sur les 3 487 enregistrées concernant une recherche de logement sur le Grand Besançon. Le service a conseillé ou accompagné 167 ménages dans leur recherche de logement.



## Accueil des gens du voyage

*Afin de répondre aux prescriptions du Schéma pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage 2013-2019, l'étude du projet d'aire de très grands passages sur le secteur de Chemaudin-et-Vaux et de Champagny a suivi son cours.*

Compétent en matière d'accueil des gens du voyage, GBM met à disposition 4 équipements :

- 2 aires d'accueil situées à la Malcombe (40 places caravane) et à Pirey (10 places) ;
- 2 aires de grands passages situées à Thise (90 places caravane, sur 1,8 ha) et à Marchaux-Chaudefontaine (200 places sur 4 ha).

### En bref, en 2019

Révision du Schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage 2020-2025 avec une Commission consultative qui a lieu en septembre 2019, en présence des acteurs liés au projet de schéma.

Relance du marché de prestation de service relatif à la gestion des aires de Grand Besançon Métropole dédiées à l'accueil des gens du voyage.



# Transports et mobilité : une offre au plus près de la demande

  
**25 996 487**  
voyageurs  
en 2019

## Ginko : un réseau en évolution permanente

Pour répondre toujours mieux aux attentes des voyageurs, le réseau Ginko poursuit sa mutation, engagée dans le cadre des contrats DSP et du marché d'affrètement, couvrant la période 2018-2024.

### De nouveaux services pour les usagers

- Ginko Vélo, service de location moyenne et longue durée de Vélos à Assistance Electrique (VAE) : 300 vélos ont été mis à la location entre juillet et décembre.
- Ginko Voït, service de covoiturage mis en œuvre via une application dédiée.
- Création du Pass Liberté, service de post-paiement permettant aux usagers occasionnels de ne plus recharger leur carte de transport à l'avance, mais de payer a posteriori leurs trajets validés sur le mois suivant.
- Création du Besançon Pass Tourisme permettant un accès combiné au réseau Ginko et à quatre sites touristiques majeurs de Besançon.

- Création du Tick'Air, en vente en cas de pic de pollution, afin d'inciter les automobilistes à privilégier les déplacements en bus et tram.
- Accès à l'information en temps réel sur les lignes périurbaines, via le site internet ginko.voyage et l'application Ginko.
- Accès aux P+R possible avec tous les titres Ginko.

### Des dessertes qui évoluent

À la suite des modifications importantes mises en œuvre en 2018, certaines lignes du réseau Ginko ont évolué en septembre 2019 pour répondre aux nouvelles demandes :

- augmentation de l'offre de 15 % sur la LIANES 3,
- création de la ligne 59 Bois Murie – Pouilley-Français – Micropolis,
- modification de la ligne 52 Avanne – Micropolis,
- évolution sur certains circuits Diabolo Collège pour tenir compte des effectifs...

### Poursuite des investissements

- 8 nouveaux bus : 2 bus de moyenne capacité, 3 bus standard GNV (gaz naturel) et 3 bus articulés GNV.

- Remplacement du banc de freinage de l'atelier bus.
- Installation de nouveaux écrans d'information voyageurs sur l'ensemble du parc de bus.
- Poursuite du programme de rénovation du dépôt de bus de Planoise avec la création de 12 bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Lancement de l'opération Open paiement, consistant à transformer sa carte bancaire ou son smartphone en titre de transport.
- Lancement d'un système de comptage des passagers avec différenciation du sens de passage et de certaines typologies (utilisateurs de fauteuils roulants, présence de poussettes, etc.).
- Ajout d'un second valideur de titre à bord des bus.
- Acquisition de matériel de maintenance du tram (chariots de manutention, racks de stockage, ameublement, etc.).
- La mise en œuvre de l'accessibilité du réseau Ginko s'est poursuivie avec le traitement 72 arrêts (coût des travaux : 470 960 €).

## Direction Grands travaux

**Aménagement urbain, réseaux, voirie, assainissement, ouvrages d'art, terrains de sport, de loisirs, aires de jeux, espaces publics, zones aquatiques... Les domaines d'intervention de la Direction Grands travaux sont multiples.**

Elle intervient en tant que maître d'œuvre sur les opérations d'aménagement du Grand Besançon, de la Ville ou pour le compte d'autres acteurs, comme la SEDIA. Elle est également partie prenante du Service d'Aide aux communes.

### Quelques réalisations en 2019

#### Site Rhodia

Fin de la déconstruction des bâtiments de l'ancien site industriel de la Rhodiaceta dans le quartier des Prés-de-Vaux. Ces travaux ont permis la réalisation d'un parc post-industriel, inauguré en septembre.

#### Place du 8 Septembre

La fontaine de la place, dégradée par le temps, a été supprimée, laissant la place aux terrasses des cafés. Ce chantier s'est accompagné de la mise en accessibilité

de l'arrêt de bus voisin, l'un des plus fréquentés de la ville.

#### Cimetière de Saint-Claude

Extension du cimetière avec pose de plus de 700 caveaux et d'une quarantaine d'emplacements pleine terre (cimetière musulman).

#### Place Olof Palme, à Besançon

Embellissement du lieu en vue de sa réappropriation par les habitants du quartier : modification de stationnement des véhicules, remise en état des espaces verts et du mobilier.

#### Rue de Trey, à Besançon

Démolition de deux anciens hangars du dépôt de bus.

#### Les 408

Démolition de l'ancienne école Lamartine, dans le cadre de la mutation du quartier des 408.

#### Pugey

Remplacement de la conduite d'eau alimentant le réservoir de la commune et les habitations environnantes de la rue de l'Église.

#### Chalezeule

Création d'une piste cyclable et recalibrage de la RD683 entre la piscine de Chalezeule et le rond-point de Chalèze. Des arrêts de bus desservant la piscine ont été construits, ainsi qu'un carrefour à feux sécurisant les accès à la piscine.



**6,04 M€ TTC de travaux réalisés en 2019**

#### Montferrand – Belle Étoile

Construction de la première tranche de la piste cyclable reliant Besançon à Montferrand. Celle-ci connecte la zone commerciale de Châteaufarine au carrefour de la Belle Étoile. La seconde phase permettra de desservir Montferrand par la RD105.

#### Champagny – Champvans – Pouilley-les-Vignes

Construction d'une piste cyclable reliant les communes le long de la RD70.

#### Devecey – Velesmes-Essarts

Réfection de voiries dans les zones artisanales des communes.

#### Thise

Création d'un aménagement de sécurité (cheminement modes doux et plateau surélevé), permettant de ralentir les vitesses en entrée de ville.

#### Noironte, Serre-les-Sapins, Velesmes-Essarts

Requalification de rues dans les centres-bourgs des communes.

#### Osselle-Routelle

1<sup>re</sup> phase d'aménagement de la base nautique.

## Voirie : une nouvelle compétence de GBM

>> La concertation menée avec les communes a permis de définir les modalités précises de transfert de la compétence Voirie, au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les communes conservent certaines missions liées au fonctionnement du domaine public. Les besoins en travaux de gros entretien sont identifiés par les communes et sont débattus à l'échelle des secteurs, avant d'être inscrits dans une programmation pluriannuelle communautaire. Des référents de secteurs sont les interlocuteurs directs des élus et des techniciens communaux. Ils coordonnent techniquement l'exercice de la compétence à l'échelle de chaque secteur. Les communes continuent à être le point d'entrée du contact avec l'utilisateur.

En 2019, la voirie, c'est :

**24,4 M€**  
d'investissements

**7,6 M€** de fonctionnement

**1 200 km** de patrimoine

**195** ouvrages d'art

# Pôle RH : les relations humaines au cœur de la gestion des services



## ● Direction Pilotage et organisation

**En 2019, la Direction Pilotage et organisation – mutualisée entre la Ville, le Grand Besançon et le CCAS – a accompagné les projets suivants :**

- Finalisation du projet de la Direction Biodiversité et Espaces Verts (DBEV).
- Poursuite et finalisation du Projet de la Direction de la Relation avec les Usagers (DRU).
- Poursuite du Projet de Direction du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).
- Mission d'accompagnement sur un ajustement organisationnel au sein de l'équipe de direction de la Direction de la Petite Enfance (DPE).
- Lancement et pré-diagnostic du Projet de Service de la Voirie Propreté.
- Lancement du projet de Direction de la Gestion du Personnel (DGP).
- Accompagnement méthodologique du bilan du projet de la Direction Grands Travaux (DGT).

## ● Du concret pour l'insertion des personnes en situation de handicap

**L'obligation d'emploi prévue implique que tout employeur (public ou privé) occupant au moins 20 salariés ou agents doit employer des travailleurs en situation de handicap dans une proportion de 6 % de ses effectifs.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, Grand Besançon Métropole emploie 70 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (auxquels s'ajoutent 165 bénéficiaires à la Ville et 27 au CCAS, soit un total de 262).

La convention, signée avec le fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap dans la fonction publique, s'est traduite dès la 1<sup>re</sup> année par un accroissement sensible des recrutements directs de personnes porteuses de handicaps en contrat permanent (8 recrutements) ou en apprentissage (accueil de 6 apprentis en situation de handicap, dont 1 qui a d'ores et déjà été recruté sur un emploi permanent à la suite de son contrat d'apprentissage).

Les moyens apportés par la convention pour la période 2018-2019 (200 671 K€ de recettes en 2018, 124 827 K€ en 2019) ont aussi permis de réaliser 2 études ergonomiques et 28 études de postes, en vue de leur adaptation, qui ont abouti à la mise en place de 2 aides humaines. Par ailleurs, 10 appareillages auditifs ont été financés, 1 agent a bénéficié d'une formation de compensation du handicap, tandis que 2 autres agents ont eu accès au télétravail à titre médical.



Les RH en chiffres, mutualisées GBM / Ville / CCAS

**1410 agents** au 31/12/2019

**57,2 M€ de budget**

**2 641 candidatures**

**354 jurys de recrutement**  
182 pour GBM

**326 agents recrutés**

**100 stagiaires accueillis**  
pour GBM

**22 apprentis**

**2 services civiques**



# Une politique d'achats performante

Concilier une action publique ambitieuse et la maîtrise budgétaire, c'est le double enjeu relevé, chaque jour, par les élus et les services du Grand Besançon, acheteur de premier rang avec un volume de l'ordre de 54 millions d'euros HT en 2019. Cette stratégie d'achat s'articule autour de trois axes.

## Des coûts optimisés et négociés

- Professionnaliser les techniques d'achat, avec la pratique de la négociation : 24 marchés supérieurs à 25 000 € ont été négociés, permettant des gains financiers de 116 724 €, sur une base de 2 822 160 €.
- Adhésion à la Centrale d'Achat Régionale et recours au marché de « Fourniture logicielle, hébergement, exploitation et maintenance applicative d'un service Espace Numérique de travail pour la communauté éducative de Bourgogne-Franche-Comté et prestations associées ». La démarche génère un coût annuel par élève de 0,60 €, soit une réduction de 70 à 80 % pour un gain annuel global compris entre 32 000 et 48 000 €.
- Mutualiser et regrouper les achats avec la convention unique de groupement permanent de commandes qui a permis de publier 27 consultations, soit un total de 65 lots.

## La stimulation du monde économique local

Le droit de la commande publique interdit la préférence locale mais GBM tente, dans la mesure du possible et dans le respect de la réglementation, de privilégier l'économie locale.

En 2019, sur 200 marchés :

- 104 sont attribués aux entreprises du Grand Besançon, soit 52 %,
- 153 sont attribués aux entreprises du département, soit 76,5 %,
- 191 sont attribués aux entreprises de la région, soit 95,5 %.

Une analyse en volume financier aboutit à des taux plus élevés : 71,9 % des euros dépensés constituent des prestations et travaux réalisés par des entreprises du Grand Besançon.

## Des achats responsables

Développement des clauses spécifiques au développement durable :

- 14 marchés intégrant des clauses environnementales, soit 7 %,
- 23 marchés avec un critère d'attribution en lien avec le développement durable, soit 11,5%.

En lien avec les clauses d'insertion sociale, 34 777 heures d'insertion ont été réalisées, soit l'équivalent de 21,6 emplois à temps plein.

### Quelques chiffres



**20 réunions**  
de la Commission d'Appel d'Offres et  
de la Commission des Achats de GBM

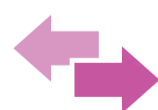


**201 marchés publics**  
publiés dont :

- 46 marchés de travaux,
- 27 marchés de fournitures,
- 128 marchés de prestations de services

**157 MAPA**  
(Marchés à procédure adaptée)

**44 procédures formalisées**



**1030 plis électroniques**



## Savoir s'adapter aux procédures qui évoluent...

>> Application d'un nouveau Code de la Commande Publique au 1<sup>er</sup> avril 2019.

>> Fin du dispositif Marchés Publics Simplifiés (MPS) au 30 septembre 2019, qui permettait aux entreprises de répondre aux marchés publics avec leur seul numéro de SIRET.

>> Télétransmission des marchés publics au contrôle de légalité de la Préfecture depuis décembre 2019.

# DSI : Direction des systèmes d'information

**La DSI assure l'installation, l'administration, l'exploitation et le support des ressources informatiques et des moyens de télécommunications mis à la disposition des services.**

Elle assure aussi la gestion de l'informatique, poste de travail, réseau et serveur, des écoles de la Ville de Besançon et d'un grand nombre de communes de GBM, à travers le dispositif Ordiclasse. Par le biais de Num@irie, la DSI conseille ces mêmes communes sur leur informatique administrative. Elle pilote également le Fablab et des espaces publics numériques (EPN) de la Ville. En lien avec les différentes directions « métier », elle prend en charge le développement et la maintenance des différents applicatifs et des e-services pour la population du Grand Besançon. Elle porte la politique d'aménagement numérique du territoire de la collectivité et assure le fonctionnement opérationnel du Syndicat mixte Lumière. Enfin, elle gère le service de l'imprimerie.

## > AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

- Suivi du déploiement du FttH en zone AMII : conventionnements avec Orange et Free, engageant ces opérateurs à une couverture « fibre pour tous » pour fin 2020.
- Suivi du déploiement du FttH en zone RIP opéré par le Smix Doubs THD pour les nouvelles communes du secteur Dame Blanche - Bussières et de l'ex Val Saint-Vitois.
- Poursuite du déploiement territorial de bornes wifi sur Besançon (27 antennes), offrant un accès à internet gratuit.
- Transfert de l'exploitation de la dorsale régionale Lyon-Strasbourg à la Région.

## > INFRASTRUCTURES, SYSTÈMES, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Poursuite du déploiement de l'infrastructure en support à la télégestion et à la gestion technique centralisée des compétences de GBM.
- Participation à l'automatisation de la gestion des gymnases.
- Participation à la mise en service et à l'informatisation de bâtiments et locaux des collectivités, neufs ou rénovés.
- Participation au déploiement de la plateforme numérique Visiter Besançon.
- Changement d'opérateur télécoms.
- Extension de la couverture wifi dans les bâtiments des collectivités.
- Extension du réseau de radiocommunication TETRA...

## > ÉQUIPEMENTS BUREAUTIQUES, AUDIOVISUELS, TÉLÉPHONIQUES ET MOYENS D'IMPRESSION

- Déploiement de 700 PC nouvelle génération dans les services Ville et GBM.
- Déploiement d'équipements informatiques et de téléphonie pour les événements (Grandes Heures Nature, Festival International de Musique, Festival Détonation & Livres dans la Boucle...).
- Équipement de 45 postes de télétravail...

## > OUTILS INFORMATIQUES DANS LES ÉCOLES

- La Ville a finalisé, en 2019, le programme de renouvellement sur 2 ans de 1 600 postes informatiques de ses écoles. Les communes de GBM ont renouvelé près de 600 postes.
- L'ENT (espace numérique de travail) ÉCLAT BFC est installé depuis septembre 2019 : 1 000 enseignants, 16 000 élèves et 22 000 parents inscrits...

## > NUM@IRIE, REPRISÉ DE L'ACTIVITÉ

À compter de juillet, le recrutement d'un nouvel agent (emploi à 50 % pour Num@irie) a permis de reprendre les visites dans les communes.

## > SOLUTIONS INFORMATIQUES DE GESTION DE LA COLLECTIVITÉ

- Mise à jour réglementaire sur nos systèmes de facturation interne et externe, en vue de généraliser les factures dématérialisées.
- Mise en place d'un système billettique pour la piscine de Chalezeule.
- Étude sur la mise en place d'un portail usagers pour les inscriptions scolaires et périscolaires.
- Évolution du logiciel de gestion des crèches vers une solution web.
- Étude et début de développement d'un outil mobile pour la gestion des interventions de maintenance préventive et curative.
- Intégration de nouvelles communes dans la gestion commerciale de l'eau et des déchets.
- Mise en place d'un outil de dématérialisation des demandes de subventions pour la Direction de la culture.
- Début du projet de mise à jour du portail culturel Mémoire vive.
- Début de la modernisation des applications métiers du CCAS.
- Mise en place, en lien avec les Directions de la communication Ville et Métropole, du nouveau site internet.
- Développement autour de l'Open Data.
- Études autour du remplacement des outils et matériels mis à disposition des élus...

## > SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

- Renouvellement de toute l'infrastructure SIG pour la rendre plus accessible aux agents et aux habitants.
- Production cartographique d'aide à la décision (DECI, Grandes Heures Nature).
- Open Data des données géographiques de référence.
- Enquête en ligne auprès des 1 000 utilisateurs du SIG pour approfondir les cas d'usage.
- Audit des bases de données eau-assainissement.
- Mise à niveau des bases de données Urbanisme au format CNIG 2017.
- 10 formations des agents aux logiciels Arcopole et Arcmap...



## Une appli "fraîcheur" en cas de canicule

>> À l'été 2019, une application cartographique a été mise en ligne sur le site de la Ville pour permettre aux usagers de localiser des lieux de fraîcheur, en cas de canicule. Elle a été co-construite avec l'AUDAB, le Service Développement Durable de la Ville et la DSI. Basée sur les images satellites Landsat de juin 2018, elle est accessible depuis la page « Canicule » sur [besancon.fr](http://besancon.fr).

### En chiffres

#### DSI

**2 400 ordinateurs, 370 serveurs installés dans les services (Ville, CCAS, GBM)**

**~ 3 000 ordinateurs maintenus dans les écoles du territoire**

**250 applications "métier"**

**6 000 interventions dans les services**

**1 400 interventions dans les écoles**

**430 serveurs Une volumétrie de près de 1 000 To**

#### FABLAB

**179 adhérents, 42 ateliers avec 185 participants**

#### ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

**13 100 ouvertures 148 ateliers avec 870 participants**



# La Direction des Finances

*Mutualisée entre le Grand Besançon et la Ville de Besançon, cette Direction a en charge la préparation et l'exécution du budget de la Communauté urbaine (budgets principal et budgets annexes). Elle assure aussi le suivi et l'élaboration de la prospective financière et du Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement. Enfin, elle garantit la gestion active de la dette et la qualité des comptes.*

La Direction des Finances est au cœur des relations de Grand Besançon Métropole avec l'ensemble de ses partenaires financiers, la Trésorerie du Grand Besançon, les fournisseurs, mais également avec l'État, la Région, le Département, l'Union européenne et de nombreux partenaires, dans le cadre notamment du soutien qu'ils apportent aux projets menés par le Grand Besançon.

## Actions marquantes

- Accompagnement financier du transfert des compétences Voirie, aires et parcs de stationnement.
- Signature d'une convention Mobi-prêt avec la Caisse des Dépôts et Consignations (13 M€ sur la période 2019-2024).
- Remboursements anticipés de prêts sur le Budget principal (2,1 M€) à la suite du transfert de la compétence Voirie, et sur le Budget Eau (1,2 M€), dans le cadre d'une gestion active de la dette.
- Suivi partenarial des contractualisations avec la Région et le Département pour le soutien de projets du territoire.
- Élaboration d'une contribution du territoire au futur Contrat de Plan et au prochain Programme Opérationnel des fonds européens.

## Bilan 2019 : 66,5 M€ d'investissements

Le Compte administratif 2019 de GBM a été voté le 11 juin 2020 par le Conseil communautaire. L'année 2019 a été décisive pour l'intercommunalité, d'une part, avec le transfert de nouvelles compétences, notamment la Voirie, suivie en juillet de l'émergence de Grand Besançon Métropole, et, d'autre part, avec une mobilisation toute particulière autour d'enjeux d'attractivité et de positionnement.

Les taux de fiscalité sont restés totalement stables en 2019. Les dépenses d'investissement en 2019 ont représenté plus de 66,5 millions d'euros. Au total, depuis sa création en 2001, le Grand Besançon a investi près de 700 millions d'euros.

Le Compte administratif 2019 confirme la solidité financière de GBM, dans le cadre de la stratégie budgétaire mise en œuvre.

### Chiffres-Clés

**23,7 jours de délai de paiement moyen dont 19,6 jours pour GBM (délai légal : 30 jours)**

**27 198 mandats traités**

**8 616 titres de recettes émis**

**133 contrats de prêt en cours**  
représentant 179 M€ tous budgets confondus

**51 dossiers de demandes de subventions déposés pour un montant global sollicité de 9,6 M€**

**12,5 M€ de subventions perçues en 2019**

## Direction de l'Administration générale

### > SERVICE GESTION DES ASSEMBLÉES

- 8 Conseils communautaires et 394 délibérations
- 49 réunions de Commissions
- 19 réunions de Bureaux et 127 délibérations

### > BUREAU DES ARRÊTÉS

- 58 décisions
- 2 210 arrêtés

### > SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSURANCES

- 301 consultations réalisées auprès des services
- 88 consultations dans le cadre de l'Aide aux communes
- Visa de l'ensemble des délibérations du Bureau et du Conseil communautaire
- 31 dossiers contentieux en cours et 23 plaintes déposées
- Assurance dommages aux biens : 16 sinistres
- Assurance Responsabilité civile : 42 sinistres
- Assurance automobile : 43 sinistres

### > BUREAU DU COURRIER ET ACCUEIL GBM

- 16 368 appels reçus
- 7 407 personnes accueillies
- 32 500 courriers et fax
- 10 228 courriels
- 43 marchés publics
- 63 674 plis affranchis

### > SERVICE DE DOCUMENTATION

- 252 revues de presse quotidiennes,
- 70 listes de diffusion d'informations thématiques,
- 452 prêts d'ouvrages (aux agents des 3 entités),
- 257 abonnements gérés (format papier et électronique).

# Le budget général

Le budget consolidé du Grand Besançon compte 11 budgets, un budget principal et 10 budgets annexes (Transports, Déchets, Conservatoire à Rayonnement Régional, Zone d'activité du Noret et Aménagement de la zone nord des Portes de Vesoul, Aire Industrielle Besançon Ouest, autres Zones d'Activités Economiques, Eau, Assainissement et Chauffage Urbain).

## LE CA 2019 CONSOLIDÉ

Le CA 2019 consolidé réel tous budgets confondus (investissement et fonctionnement) s'établit à :

**RECETTES**  
303,2 M€

en recettes, correspondant à un taux de réalisation de 94,8 %

**DÉPENSES**  
286,1 M€

en dépenses, hors subventions d'équilibre aux budgets annexes<sup>1</sup>, correspondant à un taux de réalisation de 81,4 %

**BUDGET PRINCIPAL**  
146,9 M€

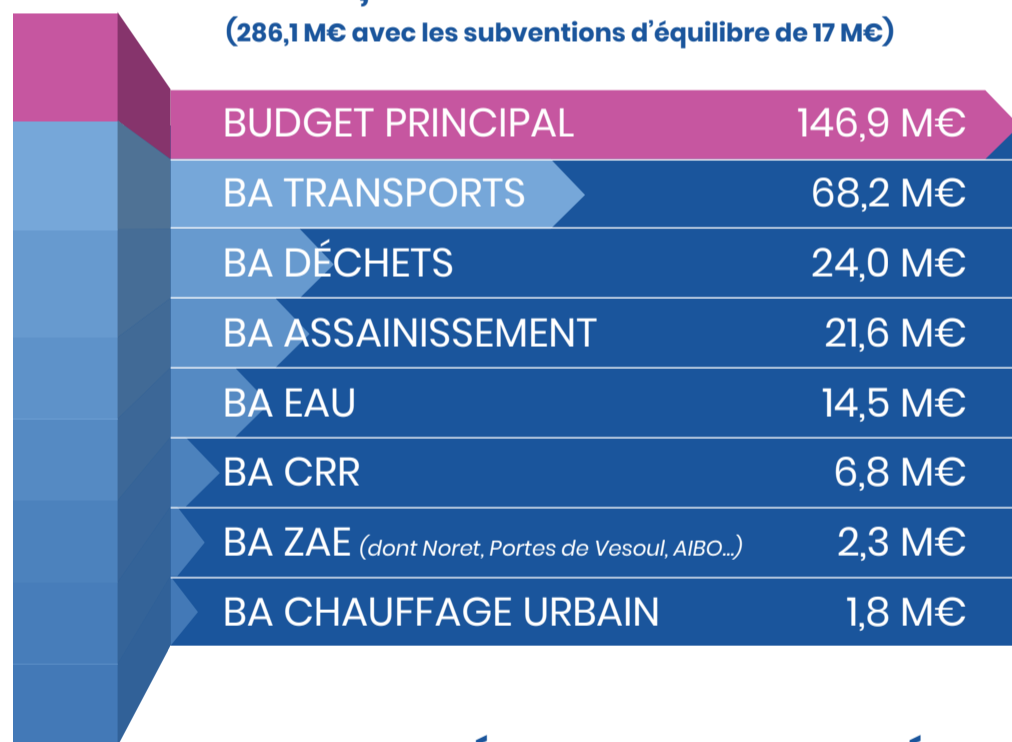
soit 51,3 % du budget consolidé

**BUDGETS ANNEXES**  
139,2 M€

## VENTILATION PAR BUDGET

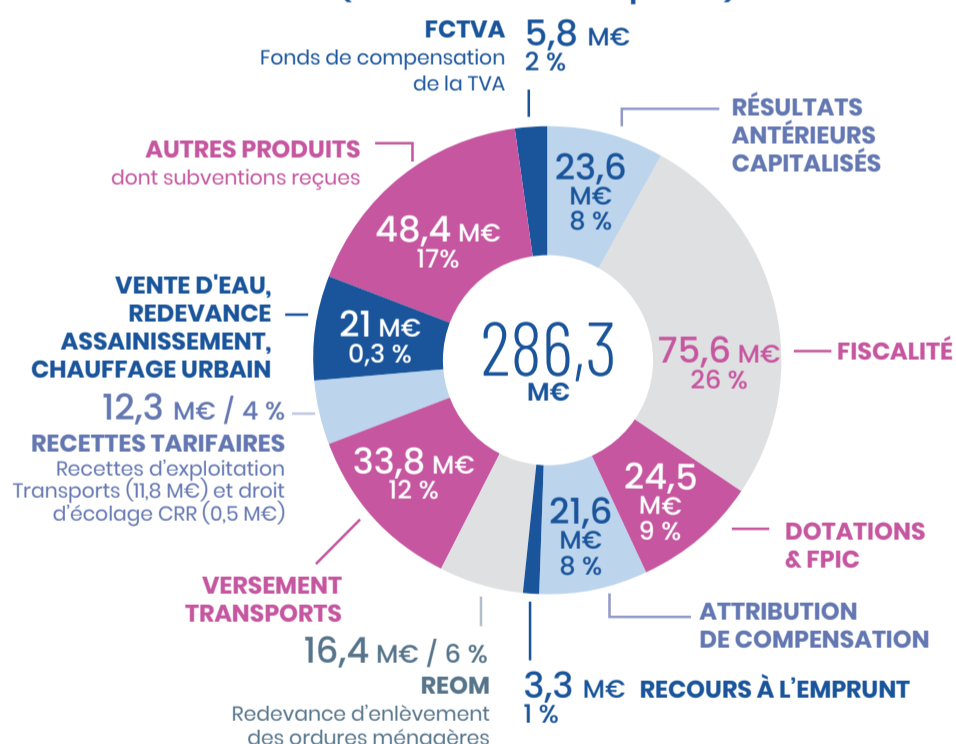
### >> 269,1 M€ DE DÉPENSES

(286,1 M€ avec les subventions d'équilibre de 17 M€)



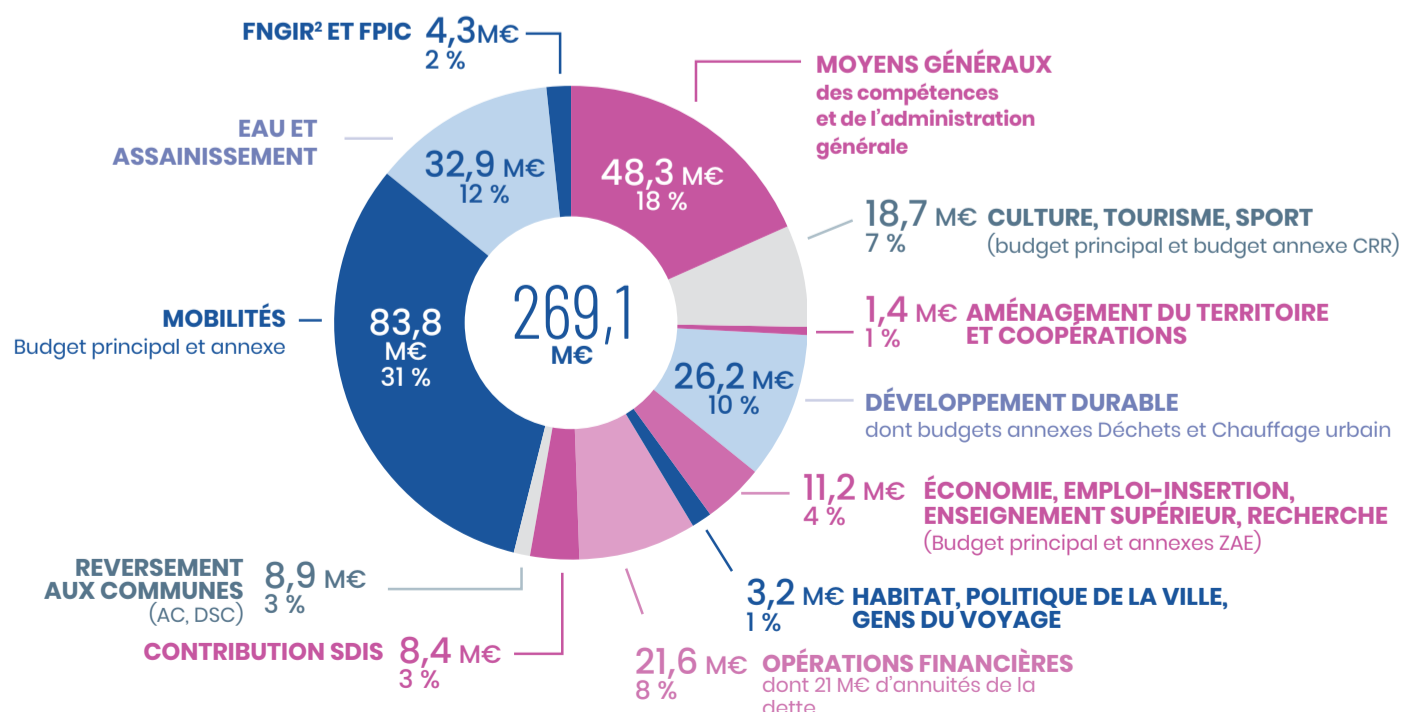
### >> LES RECETTES CONSOLIDÉES

(hors subventions d'équilibre)



### >> LES DÉPENSES CONSOLIDÉES

(hors subventions d'équilibre)



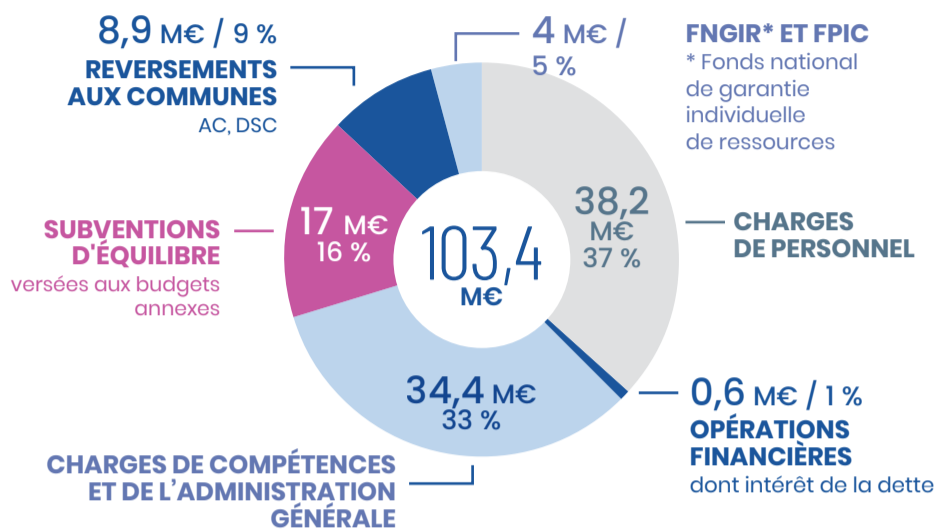
1. Cette neutralisation des subventions d'équilibre permet d'éviter de les compter deux fois (en dépense au budget principal et en recette pour les budgets annexes).

2. Fonds national de garantie individuelle de ressources

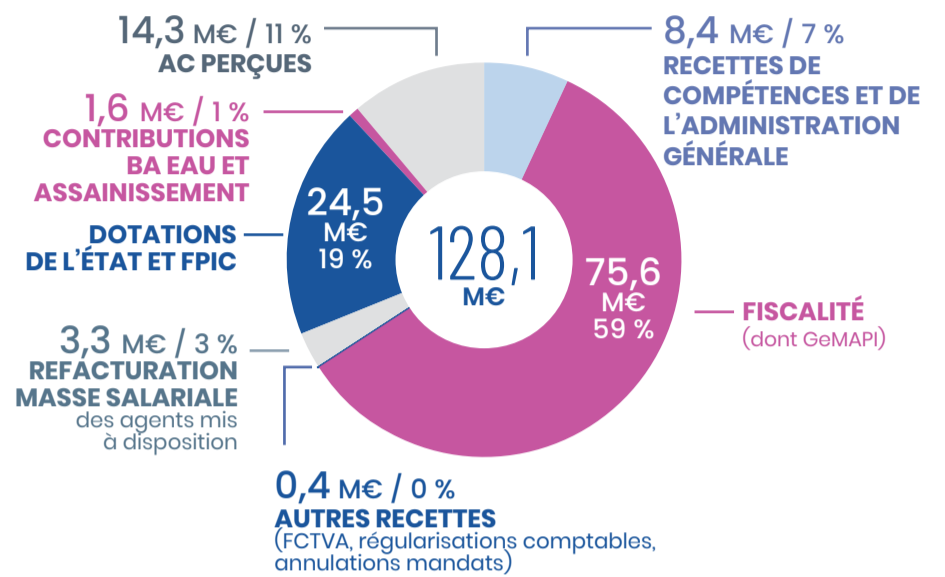
# LE CA DU BUDGET PRINCIPAL

Le CA 2019 du budget principal s'établit comme suit :

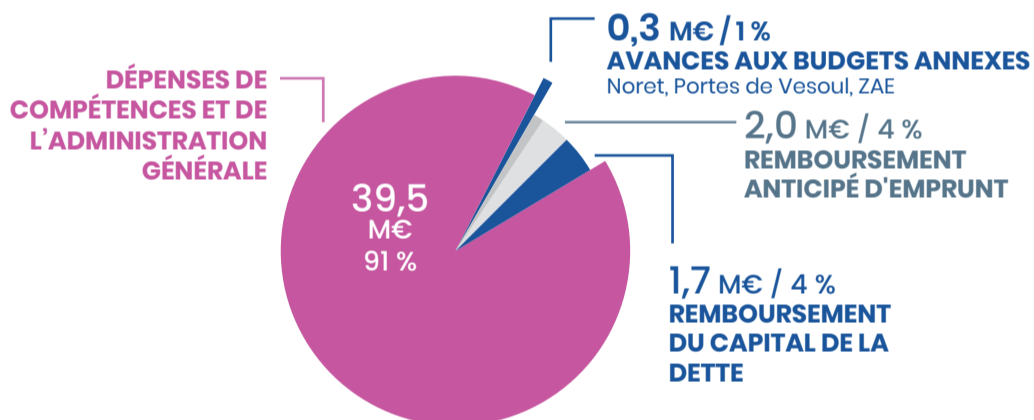
## >> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



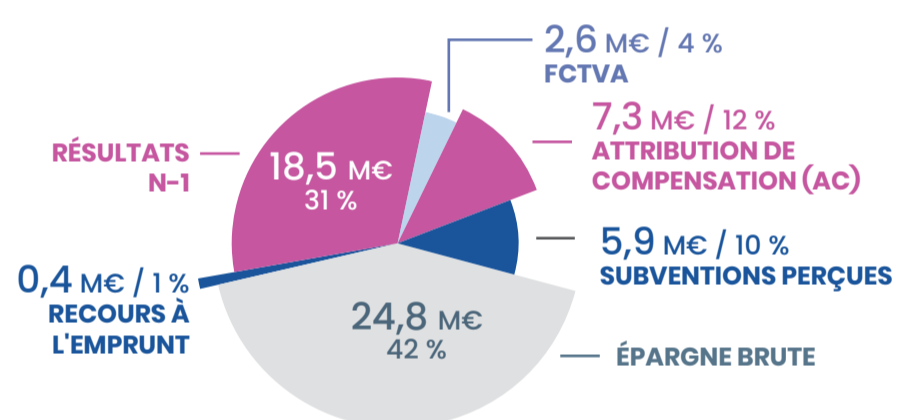
## >> RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## >> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 43,6 M€



## >> FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT 59,4 M€



L'excédent ponctuel d'investissement, dû à une montée en charge opérationnelle progressive des projets, est entièrement affecté au renforcement de la capacité d'investissement pour les années à venir.

## RATIOS OBLIGATOIRES DU BUDGET PRINCIPAL

	GBM CA 2019	MOYENNES NATIONALES DES COMMUNAUTÉS D'AGGLO CA 2018*
1	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	517 € / 656 €
2	PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES / POPULATION	381 € / 356 €
3	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	645 € / 740 €
4	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / POPULATION	164 € / 123 €
soit 199 € avec les subventions d'équipements et opérations sous mandant		
5	ENCOURS DE LA DETTE / POPULATION	64 € / 413 €
6	DGF / POPULATION	94 € / 100 €
7	DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	36,9 % / 31,3 %
9	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	83 % / 94 %
10	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	25,4 % / 16,6 %
soit 30,9 % avec les subventions d'équipements et opérations sous mandant		
11	ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	9,9 % / 55,9 %

(\*) Moyennes nationales des 9 communautés d'agglomération des 34 villes de 100 000 à 300 000 habitants - Source FSL - CA 2018



[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE  
4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon Cedex  
03 81 87 88 89